

**Etude de préfiguration du territoire de Rodez Agglomération en vue
de la mise en œuvre d'un Contrat d'Objectifs Déchets Economie
circulaire (CODEC)**

Programme d'économie circulaire

Optimiser la consommation de matières pour un territoire de qualité

Avril 2017

Rapport réalisé par Tehop pour le compte de Rodez Agglomération.

- Partie I – Cartographie des acteurs
- Partie II – Diagnostic du territoire
- **Partie III – Programme d'économie circulaire**

Etude de préfiguration du territoire de Rodez Agglomération en vue de la mise en œuvre d'un Contrat
d'Objectifs Déchets Economie circulaire (CODEC) - Programme d'économie circulaire

Contenu

Introduction.....	5
I Amplifier l'impact du programme local de prévention des déchets.....	7
Objectif : Diminuer la production de DMA	7
Amplifier le programme de prévention des déchets.....	8
I.A Réduire la toxicité des déchets	9
I.B Réduire les biodéchets.....	10
I.B.1 Amplifier le compostage individuel.....	11
I.B.2 Développer le compostage collectif	12
I.B.3 Réduire les déchets verts	13
I.B.4 Mettre à disposition des poules.....	17
I.B.5 Réduire les biodéchets alimentaires des gros producteurs	18
I.C Réduire les imprimés non-sollicités	20
I.D Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire	21
I.D.1 Détourner les textiles	22
I.D.2 Créer des Points réemploi en déchèterie	23
I.D.3 Développer le réemploi et la réutilisation du matériel informatique	24
I.D.4 Promouvoir la réparation.....	25
I.D.5 Créer un dispositif d'échanges de biens et de services	26
I.E Réduire les déchets des professionnels	27
I.E.1 Mettre en place le Doggy-Bag auprès des professionnels	27
I.E.2 Collecter les restes de pain	28
I.E.3 Mobiliser les commerçants et artisans vers des actions d'économie circulaire.....	28
I.F Eco-exemplarité des collectivités.....	29
I.G Réduire (et mieux trier) les déchets de salles des fêtes.....	30
II Valoriser les déchets du territoire.....	33
Objectif : Diminuer les DMA non valorisés	33
Ne pas fixer d'objectif de valorisation	33
Préférer un objectif de réduction du tonnage des déchets enfouis	34
II.A Créer des tournées de collecte en porte à porte en flux unique	36
II.A.1 La collecte des papiers des administrations et des gros producteurs (imprimeurs...)	36
II.A.2 La collecte séparée des cartons des professionnels.....	36
II.B Expérimenter la collecte des encombrants	37
II.C Co-composter les déchets verts de déchèterie	38
III Développer l'économie circulaire dans les entreprises.....	39
III.A Réduire et améliorer la gestion des déchets de chantier	40
III.B Mobiliser les commerçants et artisans vers des actions d'économie circulaire	43
III.C Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets	45
III.D Favoriser les échanges et la mutualisation entre acteurs économiques du territoire.....	49
III.E Développer les activités de l'économie circulaire.....	51

IV	Sensibiliser à l'économie circulaire	54
IV.A	Sensibiliser les habitants.....	54
IV.A.1	Déployer des campagnes de communication ciblées.....	54
IV.A.2	Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire	55
IV.A.3	Sensibiliser au jardinage pauvre en déchets verts	56
IV.A.4	Massifier la sensibilisation scolaire	57
IV.A.5	S'appuyer sur des relais de sensibilisation	58
IV.A.6	Présenter la démarche d'économie circulaire - communication usuelles de la collectivité	58
IV.B	Sensibiliser les entreprises du territoire	59
IV.C	Valoriser l'implication des entreprises.....	59
IV.D	Organiser une réunion annuelle de présentation du programme	60
IV.E	Valoriser le programme d'économie circulaire au-delà des limites du territoire	60
V	Affiner les stratégies territoriales	61
V.A	Construire une stratégie territoriale de gestion de l'organique	61
V.B	Donner une lisibilité au réemploi et à la réparation sur le territoire	62
V.C	Réaliser une étude de tarification incitative	62
V.D	Etudier de nouvelles filières sur les déchèteries.....	62
VI	En interne, mobiliser et monter en compétence	63
VII	Piloter le programme d'économie circulaire	64
VII.A	Instances de gouvernance du programme d'économie circulaire	64
VII.B	Outils de suivi et de bilan	64
VII.C	Moyens consacrés au programme.....	65
VII.C.1	Moyens humains	65
VII.C.2	Budget	70
VII.D	Calendrier	70
VII.E	Indicateurs	70
Annexes		71
Annexe 1 : Les actions non retenues		71
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers consacrés au programme d'économie circulaire.....		72

Introduction

Rodez Agglomération a été labellisée territoire ZDZG par le Ministère de l'Environnement en décembre 2015. En novembre 2015, la collectivité avait choisi d'engager les démarches en vue d'un Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC), à signer avec l'ADEME. Pour cela, elle a initié, au printemps 2016, une étude de préfiguration de son territoire.

Après avoir réalisé une cartographie des acteurs et un diagnostic du territoire, le présent programme d'actions a été élaboré. Il s'agit d'un **programme d'économie circulaire** pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Ce programme s'inscrit dans la perspective d'un **territoire de qualité**, attractif pour les personnes et pour les entreprises. Il positionne la collectivité parmi les collectivités volontaires en matière de déchets, et lui permettra d'engager de nouveaux projets en 2020.

Ce programme répond à 6 grands objectifs politiques :

- Développer l'activité économique et créer des emplois ;
- Renforcer les liens sociaux et la citoyenneté ;
- Réduire les déchets et les gaz à effet de serre ;
- Développer les compétences internes ;
- Diffuser l'image d'un territoire de qualité ;
- Préparer l'avenir et conforter un positionnement volontariste.

Le programme d'économie circulaire de Rodez Agglomération est présenté en sept chapitres, qui regroupent au total 43 actions. Le premier chapitre détaille les **actions de prévention** des déchets. Le deuxième chapitre indique comment la collectivité abaissera le **taux d'enfouissement** des déchets ménagers et assimilés de son territoire. Le troisième chapitre présente les actions destinées à engager les **entreprises** du territoire dans des démarches d'économie circulaire. Le quatrième précise les actions de **sensibilisation** prévues pour les 3 ans à venir. Les **études** à conduire à venir sont explicitées dans le cinquième chapitre. Les modalités de **montée en compétence** des agents et élus de la collectivité, sont décrites dans le sixième chapitre. Enfin, la **gouvernance** du programme, ainsi que les moyens mobilisés, font l'objet du septième et dernier chapitre.

Sur la base de ce programme d'actions, Rodez Agglomération souhaite signer un CODEC avec l'ADEME au 1^{er} semestre 2017, avec **trois objectifs contractuels** :

- Réduire de 4,56 % les déchets ménagers et assimilés entre 2016 et 2019 ;
- Réduire de 5,4 % la part de déchets ménagers et assimilés enfouis entre 2016 et 2019 ;
- Engager 30 synergies inter-entreprises, relevant de l'écologie industrielle et territoriale, entre 2016 et 2019.

Tableau 1 : Les actions du programme d'économie circulaire de Rodez Agglomération

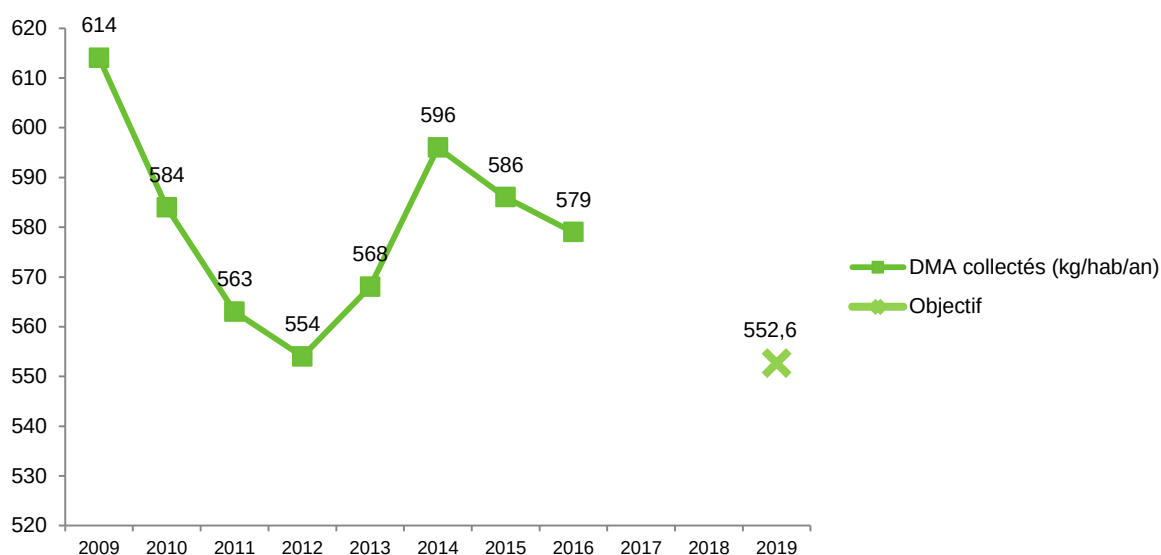
	Numéros	Actions
La prévention des déchets	I.A	Réduire la toxicité des produits domestiques et de bricolage
	I.B1	Amplifier le compostage individuel
	I.B2	Développer le compostage collectif
	I.B3a	Proposer un service de broyage de proximité
	I.B3b	Développer le broyage en déchèterie
	I.B4	Mettre à disposition des poules
	I.B5	Réduire les déchets alimentaires des gros producteurs
	I.C	Réduire les imprimés non sollicités
	I.D1	Détourner les textiles d'habillement
	I.D2	Créer des points réemploi en déchèterie
	I.D3	Réemploi et réutilisation du matériel informatique
	I.D4	Promouvoir la réparation
	I.D5	Appuyer un dispositif d'échanges de biens et de services
	I.E1	Mettre en place le Doggy Bag
	I.E2	Soutenir la collecte des restes de pain
	I.F	Amplifier l'éco-exemplarité
	I.G	Réduire et mieux trier les déchets de salle des fêtes
La valorisation des déchets (réduction de l'enfouissement)	II.A	Créer des tournées de porte à porte en flux unique
	II.B	Expérimenter la collecte des encombrants
	II.C	Déployer avec les agriculteurs le co-compostage des déchets verts de déchèterie
L'animation du tissu économique sur l'économie circulaire	III.A	Réduire et améliorer gestion déchets chantier
	III.B	Mobiliser les commerçants et les artisans
	III.C	Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets
	III.D	Favoriser échanges et mutualisation entre les entreprises
	III.E	Développer les activités de l'économie circulaire
La sensibilisation des publics-cibles et la promotion du programme	IV.A1	Déployer des campagnes de communication ciblées
	IV.A2	Sensibiliser à la lutte contre le GA
	IV.A3	Sensibiliser au jardinage pauvre en déchets
	IV.A4	Massifier la sensibilisation scolaire
	IV.A5a	Former des guides composteurs
	IV.A5b	Proposer un programme de formation citoyen
	IV.A5c	Campagne de porte-à-porte avec la Poste
	IV.A6	Présenter la démarche d'économie circulaire via les outils de communication
	IV.B	Sensibiliser les entreprises du territoire
	IV.C	Valoriser l'implication des entreprises
	IV.D	Organiser une réunion annuelle de présentation du programme
	IV.E	Valoriser le programme d'EC
Les études	V.A	Stratégie territoriale de gestion de l'organique
	V.B	Etude réemploi réparation
	V.C	Réaliser une étude de TI
	V.D	Etudier de nouvelles filières sur les déchèteries
La formation	VI	Assurer la montée en compétence des équipes de Rodez Agglomération
La gouvernance	VII	Piloter le programme

I Amplifier l'impact du programme local de prévention des déchets

Objectif : Diminuer la production de DMA

L'évolution de la production des DMA (gravats inclus) collectés par Rodez Agglomération depuis 2009 est présentée dans le graphe 1.

Graphe 1 : Evolution historique de la production des DMA de 2009 à 2016 (en kg/hab/an) et objectif 2019



La courbe montre une tendance globale à la diminution des DMA, avec une remontée (pic secondaire) en 2014. Or, en 2014 et 2015, le périmètre de Rodez Agglomération a inclus 3 communes supplémentaires (Baraqueville, Camboulazet et Manhac – soit environ 3500 habitants), ce qui a probablement perturbé les moyennes obtenues sur ces deux années (notamment par l'ajout d'une déchèterie supplémentaire).

En accord avec l'ADEME, Rodez Agglomération choisit pour premier objectif de son programme d'économie circulaire une diminution de 10% des DMA entre 2009 et 2019. Cette trajectoire souhaitée doit permettre d'abaisser la valeur des DMA collectés par Rodez Agglomération à 552,6 kg par habitant en 2019.

Cela correspond à une baisse de 27 kg de DMA par habitant entre 2016 et 2019, soit **1441** tonnes environ pour le territoire.

Amplifier le programme de prévention des déchets

Rodez Agglomération a mené un premier programme de prévention des déchets entre 2010 et 2015. Ce programme portait sur les ordures ménagères et assimilées (OMA). Fin 2015, Rodez Agglomération a élaboré et engagé un second programme de prévention des déchets pour la période 2015-2019. Ce « PLP2 » prévoyait 22 actions réparties en 8 chapitres.

Pour atteindre l'objectif mentionné plus haut, ce PLP2 a été revu. Certaines de ses actions ont été renforcées, et quelques-unes ont été ajoutées.

Le PLP2 revu correspond donc aux fiches-actions, présentées ci-dessous dans les chapitres I (toutes les fiches-actions), III (fiche-action III.B) et IV (la plupart des fiches-actions). Les instances de gouvernance, et les modalités de suivi, du programme d'économie circulaire, présentées dans le chapitre VII, sont également celles du PLP2.

Le tableau 2, ci-dessous, liste les objectifs de réduction des déchets de chacune des actions programmées ayant un impact sur les quantités de DMA. Cet impact global attendu est de **1455** tonnes de déchets évités (en 2016 par rapport à 2019), supérieur de 14 tonnes à l'objectif présenté ci-dessus (**1441** tonnes).

Tableau 2 : Les actions du programme de prévention contribuant à la baisse de 1441 tonnes des DMA entre 2016 et 2019

N° Actions	Titre des actions	Objectif de réduction QT DMA évités
I.A	Réduction de la toxicité des produits domestiques et de bricolage	21
I.B1	Amplifier le compostage individuel	150
I.B2	Développer le compostage collectif	60
I.B3a	Service de broyage de proximité	50
I.B3b	Broyage en déchèterie	525
I.B4	Mettre à disposition des poules	126
I.B5	Réduire les déchets alimentaires des gros producteurs	170
I.C	Réduire les imprimés non sollicités	100
I.D1	Détourner les textiles d'habillement	58
I.D2	Créer des points réemploi en déchèterie	153
I.D3	Développer le réemploi et la réutilisation du matériel informatique	1
I.D4	Promouvoir la réparation	0
I.D5	Instaurer un dispositif d'échanges de biens et de services	0
I.E1	Mise en place du Doggy Bag	0
I.E2	Collecte des restes de pain	11
I.F	Eco-exemplarité des collectivités	0
I.G	Réduire et mieux trier les déchets de salle des fêtes	10
III.B	Mobiliser les commerçants et les artisans	20
	Total	1455

I.A Réduire la toxicité des déchets

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire la toxicité des déchets Réduire la toxicité des produits domestiques et de bricolage				I.A		
Réfèrent interne : Edwige Boutonnet						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
Enjeux de l'action	Sensibiliser à la sécurité domestique notamment dans le cadre d'alternatives à l'utilisation des produits ménagers ou de bricolage permettant d'avoir un impact sur la toxicité des déchets et leurs présences dans les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).		Ambassadeur	2017	2018	2019
			Autre			
Partenaires	-		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les habitants de Rodez Agglomération		Achats de petites fournitures et matériels pour les animations	200 €	200 €	200 €
Modalités de l'action	- Organiser des actions sur le territoire de Rodez Agglomération afin de mettre en garde la population sur les dangers de l'utilisation de ces produits et en les informant sur les gestes simples à mettre en œuvre. - Créer un guide téléchargeable ou papier sur les dangers des produits toxiques et leurs alternatives possibles « Agir au quotidien pour des alternatives aux produits dangereux ». Ce guide a pour objectif de rappeler d'une part, la toxicité des produits (leur élimination et leur identification afin de prendre conscience des risques sur la santé) et l'environnement de ces produits. Et d'autre part, de proposer des recettes simples pour fabriquer soi-même ses produits d'entretien et/ou de bricolage, sans oublier de parler des écolabels. - Organiser des ateliers de confection de produits d'entretien et/ou de bricolage naturels, soit de façon ponctuelle lors de déchèteries mobiles ou en déchèterie, soit de façon régulière sur une programmation d'ateliers via les collectivités, les MJC, ou même en interne. - Sensibiliser les familles à l'utilisation de produits éco-labellisés ou de produits « faits soi-même ».					
Objectifs						
Objectifs de participation	Proportion de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite à la sensibilisation effectuée dans le cadre du programme.		Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017			2017			
2018			2018			
2019			2019	21 tonnes		
2020	10%		2020			

2010 : 3.77 (OMA) + 0.87 (déchèterie) = 4.64 kg/an/hab / 2015: 1,10 (OMA) + 0.82 (déchèterie) = 1,91 kg/an/hab

Diminution souhaitée de 70% entre 2010 et 2020, soit passer de 4.64 kg/an/hab en 2010 à 1.4 kg/an/hab en 2019

Entre 2015 et 2020 reste à baisser de 2015 à 2020 : 1.91-1.4)=0.51 kg/an/hab

Calcul de la quantité de 2017 à 2020 d'évitement : 0.51x53584 = 27327.84/4= 6831.9 kg/an soit 7 tonnes/an (ou 21 tonnes en 3 ans)

I.B Réduire les biodéchets

Au cours du PLP 2010-2015, Rodez Agglomération a assuré la promotion du compostage individuel. En outre, des expériences de compostage en pied d'immeuble ont été menées. La collectivité a lancé courant 2016 une campagne de promotion des poubelles domestiques, qui a connu un relais médiatique satisfaisant.

La caractérisation des ordures ménagères montre qu'il reste une part relativement importante de déchets organiques dans les poubelles.

Poursuivre et amplifier les actions de réduction des biodéchets apparaît donc particulièrement pertinent.

La collectivité peut pour cela s'appuyer sur des moyens humains relevant de trois secteurs : d'abord, les ressources propres du service prévention et valorisation des déchets, avec notamment un ambassadeur qui va suivre la formation de maître-composteur. Ensuite, l'équipe technique d'intervention transversale (ETIT), formée en 2017 au sein du Service de Prévention et Gestion des Déchets. Enfin, la Régie de Territoire (association Progress) comme partenaire externe.

La mise à disposition de composteurs par Rodez Agglomération

Rodez Agglomération propose de mettre à disposition des habitants trois types de composteurs. Ces composteurs sont mis à disposition contre le versement d'une somme fixe.

Tableau 3 : modalités de mise à disposition des composteurs par Rodez Agglomération

Type de composteur	Utilisation principale	Contenance	Coût à l'achat	Prix de mise à disposition	Coût net d'un composteur mis à disposition pour Rodez Agglomération
Plastique	Particuliers	400 litres	40 €	15 €	25 €
Bois	Particuliers	400 litres	52 €	30 €	22 €
Bois	Collectif	600 litres	60 €	35 €	25 €

Pour les particuliers, il y a approximativement autant de composteurs en bois que de composteurs en plastique distribués. Le coût moyen d'un composteur pour Rodez Agglomération est estimé à 23,50 €.

I.B.1 Amplifier le compostage individuel

Le PLP2 prévoyait 450 nouveaux foyers pratiquant le compostage individuel en 3 ans, et 1050 autres améliorant leurs pratiques. L'objectif est à présent de faire pratiquer le compostage par 1500 nouveaux foyers sur l'agglomération, soit 6-7% des foyers.

Amplifier l'impact du programme local de prévention

Réduire les biodéchets des particuliers Amplifier le compostage individuel				I.B.1		
Référént interne : Samuel Mercoirol						
Rôle de Rodez Agglo	Promouvoir la pratique du compostage auprès des particuliers		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Maître composteur	0.1	0.1	0.1
Enjeux de l'action	Réduire l'apport de déchets verts en déchetterie et la part de bio- déchets dans les OMA		ETIT	0.25	0.25	0.25
			Autre			
Partenaires			Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les particuliers en maison individuelle		Autres dépenses (un composteur par foyer)	7050 €	18800 €	9400 €
Public-cible pilote			Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	3500 composteurs ont été distribués par l'agglomération avant 2016. Avec cette action, le taux d'équipement passera à presque 20% des foyers, et 46% des foyers en habitat individuel. Relancer la pratique du compostage en augmentant la communication (publicité, stands, sensibilisations diverses). Former un maitre composteur, en interne. Relancer le réseau des guides composteurs (Cf. <i>infra</i> – chapitre IV) et les accompagner. Cibler des actions sur les nouveaux lotissements (type distributions de composteurs). Distribution massive de composteurs dans les nouveaux lotissements par l'ETIT. Relancer la sensibilisation de proximité dans les cœurs de ville. Accompagner les déchetteries mobiles.					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers supplémentaires (par rapport à 2016) qui compostent (		Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	300		2017	30 tonnes		
2018	1100		2018	110 tonnes		
2019	1500		2019	150 tonnes		

Pour estimer les déchets évités, il est considéré qu'un foyer équipé d'un composteur composte en moyenne 100 kg de déchets de cuisine par an. $1500 * 0.1 = 150$ tonnes de déchets évités au terme des 3 ans du TZDZG

I.B.2 Développer le compostage collectif

Le PLP2 prévoyait l'équipement de 12 sites, et l'installation de 20 lombricomposteurs dans des foyers. Avec le programme d'économie circulaire, l'objectif est porté à 100 nouveaux sites de compostage collectif.

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les biodéchets des particuliers Développer le compostage collectif					I.B.2	
Référént interne : Samuel Mercoirol						
Rôle de Rodez Agglo	Promouvoir le compostage collectif. Accompagner le prestataire.		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Maître-composteur	0.1	0.1	0.1
Enjeux de l'action	Réduire les bio-déchets des OMA					
Partenaires	CPIE, Communes, RAH, Régie de territoire PROGRESS		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
				0.25	0.25	0.25
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)	15000 €	15000 €	15000 €
Prestataire	Nom : Régie de territoire ?	Mission mise en place des composteurs	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Habitat collectif et centre-ville centre bourg (proche parc)		Autres dépenses (2 composteurs par site)	1500 €	2000 €	1500 €
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	Exploiter les 200 emplacements potentiels Sollicitation des bailleurs sociaux et des syndicats professionnels et bénévoles Intégrer dans les permis de construire des nouvelles résidences une plateforme de compostage obligatoire. Sensibiliser toutes les nouvelles résidences et y intégrer un composteur collectif Organisation d'évènement de voisinage pour l'installation de composteurs. Nouveaux secteurs avec l'OPRAH Exploiter les squares municipaux Définir un guide-composteur pour chaque site, organiser des formations, assurer la livraison du matériel et un suivi technique, ainsi qu'une journée de rencontre annuelle entre les guides-composteurs					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers supplémentaires qui compostent ((10 foyers par site en moyenne) (nouveaux par rapport à 2016)		Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	300		2017	18		
2018	700		2018	42		
2019	1000		2019	60		

On considère qu'en compostage collectif, on réduit de 60 kg/ foyer/an le poids des déchets. On estime à 10 le nombre moyen de foyers par composteur collectif. On entend installer 100 sites en 3 ans.

Calcul : $10 \times 100 \times 0.06 = 60$ tonnes de déchets évités au terme des 3 ans.

I.B.3 Réduire les déchets verts

Le PLP2 prévoyait l'évitement de 15 tonnes de déchets grâce à 150 interventions de broyage à domicile par an.

Le programme d'économie circulaire porte cet objectif à 575 tonnes par an, par deux approches complémentaires : développer un service de broyage à domicile (IB3a) et détourner vers le broyage une fraction importante des déchets verts apportés en déchèterie (IB3b). Une action de valorisation des déchets verts (co-compostage) est en outre prévue (Cf. *infra* Action II.B).

Amplifier l'impact du programme local de prévention

Réduire les biodéchets des particuliers

Développer un service de broyage de proximité pour les producteurs de déchets verts

Référent interne : Edwige Boutonnet

I.B.3a

Rôle du Rodez Agglo.	Identifier les apporteurs de déchets verts en déchèterie, leurs attentes et leurs besoins pour leur proposer un service adapté permettant de limiter leurs apports. -Identifier les zones regroupant des producteurs de déchets verts souhaitant mettre en place le broyage et les inciter à faire appel à un même service de broyage. - Proposer aux mairies de ces zones de construire avec elles les interventions groupées sur leur commune et mutualiser les coûts d'investissement.		Moyens humains de Rodez Agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Animateur EC			
Enjeux de l'action	-Réduire les déchets verts apportés en déchèterie. -Inciter et faire connaître les pratiques du jardinage alternatif notamment le paillage.		Ambassadeur	0.2	0.1	0.05
			Personnel équipe déchèterie ou équipe technique	0.1	0.2	0.25
Partenaires	Service rivières RA (matériel) Mr Fabre (matériel) Service espace verts mairie Rodez (matériel) Les collectivités du RA (financier et humains) ESAT de St Marie (humains – gratuit à vérifier) : Le personnel de l'ESAT interviendrait pour les travaux de broyage dans les conditions suivantes : à voir avec Mr Tarroux Associations jardins partagés		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			ESAT Ste Marie	0.1	0.2	0.2
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires			
Prestataire	Nom :	Mission Communication : Flyers de communication, message radio et arche d'information	Autres dépenses	2017	2018	2019
			(arche DV)	4000 €	0	0
Public-cible	Foyers ayant un jardin sur le territoire		Autres dépenses			
Public-cible pilote	Usagers de la déchèterie gros producteurs de déchets verts , identifiés		Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Janvier 2017 : Créer un questionnaire à poser en déchèterie sur les cinq déchèteries Ce questionnaire aura pour objectif d'identifier et de situer les gros producteurs mais aussi les différents habitats concernés, les différents types de déchets concernés et leurs caractéristiques, leurs quantités respectives, la fréquence des apports, la pratique et la connaissance des alternatives responsables de jardinage , les attentes et les suggestions des usagers sur les solutions à leur apporter pour développer la pratique du broyage des végétaux. Informers les gardiens de déchèterie du projet. Les gardiens de déchèteries seront mobilisés pour aider à identifier les personnes apportant des déchets verts en grosses quantités					

15 Mars, Avril, Mai, 15 juin 2017 : Poser le questionnaire sur les 5 déchèteries tous les jours d'ouverture soit 20 journées à répartir sur les 3 mois. Soit 4j ours en mars, 6 en avril, 6 en mai et 4 en juin. Juillet 2017 : Analyse des résultats du questionnaire Aout 2017: Choix de la solution la plus pertinente au vu des réponses des usagers avec une attention particulière pour les gros producteurs et les zones regroupant plusieurs producteurs. Etat des lieux de ces zones et besoins / communes et travail avec communes sur les solutions de proximité à apporter. Envisager la mutualisation des investissements et des moyens humains avec les collectivités partantes. Septembre à décembre 2017 : mise en place du service de broyage choisi, soit 18 interventions réparties équitablement sur les communes de RA + communication sur ce nouveau service : radio, flyers en déchèterie + mise en place de portiques d'information sur les alternatives pour revaloriser les déchets verts. A partir de janvier 2018 : analyse du fonctionnement et réajustement si nécessaire. Développement de ce service.			
Objectifs			
Objectifs de participation	Nombre de foyers faisant évoluer leurs pratiques vis-à-vis des déchets verts	Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)
2017	150	2017	50
2018	150	2018	50
2019	150	2019	50

*Estimation des déchets évités : 150 foyers * 333 kg de déchets verts (environ 2m3 de tailles de haies par foyer)= 50 000 kg*

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les bio déchets des particuliers					I.B.3b	
Réduire les déchets verts apportés en déchèterie						
Réfèrent interne : Edwige Boutonnet						
Rôle du Rodez agglo.	Compléter les actions ponctuelles proposées aux usagers sur le broyage des déchets verts en mettant en place une plate-forme de broyage à proximité de la déchèterie		Moyens humains de Rodez agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Animateur EC	0	0	0
Enjeux de l'action	-Développer une filière de broyage pérenne et de proximité sur la déchèterie des Moutiers (1500t déchets verts /an) qui n'a pas de possibilité de co-compostage avec la CUMA compte tenu de sa position géographique. En créant une plateforme de broyage des déchets : dépôt déchets verts, broyage sur place par équipe de RA et mise à disposition de broyat gratuitement pour usagers et autres partenaires. - Créer un gisement propre de matière sèche (broyat) et contribuer ainsi au compostage collectif et au compostage des déchets des gros producteurs du territoire - inciter les usagers à développer le paillage - Réduire la distance de transport - Maîtriser les coûts - Diminuer la production des déchets verts		Ambassadeur	0.1	0.05	0.05
			équipe déchèterie ou équipe technique	1,2	1	1
Partenaires	Service rivières RA (matériel) Mr Fabre (matériel) Service espace verts mairie Rodez (matériel) Les collectivités de RA (moyens financiers et humains) ESAT de St Marie (humains) : Conditions de mise à disposition à voir avec Mr Tarroux Arbres et paysages, Lycée la Roque, Associations jardins partagés (exutoire) Lycée la Roque (matériel)		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			ESAT Ste Marie	0.2	0.4	0.4
			Soutien de Rodez Agglomération aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission : Communication sur le nouveau service Travaux d'aménagement du site, clôture et signalétique	Coût prestataire	2017	2018	2019
				3000 €		
Public-cible	Foyer ayant un jardin sur le territoire		Autres dépenses : Acquisition d'une broyeuse		15000 €	
Public-cible pilote	Usagers ou gros producteurs de déchets verts apportant déchets en déchèterie		Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Février-mars 2017 : Validation de l'utilisation du terrain de la mairie de Rodez et accord « police du maire » Accord pour travaux d'aménagement accès et fermeture du terrain et signalétique. Déterminer l'équipe pilotage du projet Déterminer avec l'équipe les modalités de la phase test : aspect organisationnel, technique, matériel, mise en conformité d'accès du site, personnel etc... Avril-mai-juin 2017 : Mise en œuvre des décisions : organisationnel, technique, matériel, mise en conformité d'accès du site, personnel etc... Former et informer les gardiens de déchèterie					

Juillet-août 2017 : vérification opérationnelle et de fonctionnement de la phase test Du 01/09/2017 au 01/12/2017 : Mise en place d'une phase test pour évaluer la faisabilité de cette plateforme et les besoins pour son fonctionnement sur la zone située en contrebas de la déchèterie des Moutiers. Cette dernière consiste à mettre en place la plateforme de dépôt et broyage des déchets de branchages et feuilles à moyens constants, de façon à évaluer concrètement les besoins humains, matériels et organisationnels pour développer ce service. Décembre 2017 : Analyse de la phase test en termes de fonctionnement et d'évitement de déchets et décision de pérenniser l'action Janvier-Février 2018 : décision de pérenniser l'action ou pas			
Objectifs			
Objectifs de participation	Proportion d'utilisateurs de la déchèterie qui récupèrent du broyat au moins une fois par an	Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)
2017	0 %	2017	260
2018	12,5 %	2018	525
2019	25 %	2019	525

On considère que la partie de déchets verts potentiellement broyables est de 30 à 40% de la quantité totale collectée. Il a été choisi de retenir 35 %. $1500 \text{ tonnes} \times 0.35 = 525 \text{ tonnes par an}$.

I.B.4 Mettre à disposition des poules

Cette action porte le nom de « La cocotte qui dépose »

Amplifier l'impact du programme local de prévention

Réduire les biodéchets des particuliers Mettre à disposition des poules				I.B.4		
Référént interne : Samuel Mercoirol						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Maître composteur	0.075	0.075	0.075
Enjeux de l'action	La mise en place de poules a un impact fort sur l'objectif de diminution du poids des déchets putrescibles qui représente en 2015, 30.93% du poids des ordures ménagères.		ETIT			
			Autre			
Partenaires			Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Ménages de Rodez Agglomération		Autres dépenses : Subvention des poules	5 000 €	10000 €	5 000 €
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	L'objectif est de promouvoir l'adoption de poules en fournissant du matériel et des poules aux foyers, entreprises et administrations de Rodez Agglomération et en les accompagnant dans l'accueil de leurs nouveaux animaux de compagnie. En 2016, l'action a été enclenchée par une opération « foyers témoins » (environ 50 foyers) afin de jauger et de se familiariser avec les poules. Proposer deux poules par foyer et le matériel pour aider au mieux l'introduction des ovipares (poulaillers, guides pratiques). Pour les administrations et les entreprises, il faudra quantifier le gisement pour adapter la dotation en poules. Equiper 700 foyers avec un couple de poules (1000 foyers en 4 ans). Création de fiches conseils « comment vit une poule », « comment construire son poulailler ».					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers supplémentaires (par rapport à 2016) équipés de poules		Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	200		2017	36 tonnes		
2018	600		2018	108 tonnes		
2019	700		2019	126 tonnes		

Il est estimé qu'une poule consomme en moyenne 90 kg de déchets de cuisine par an. Chaque foyer est équipé de 2 poules.

I.B.5 Réduire les biodéchets alimentaires des gros producteurs

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les établissements qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets à l'année sont tenus d'en assurer une collecte séparée. Cette évolution réglementaire constitue un point d'appui pour une dynamique de prévention et valorisation des biodéchets des gros producteurs. Le territoire compte différents gros producteurs de biodéchets alimentaires : cuisines centrales, restaurants scolaires, EHPAD, restaurants commerciaux... Des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, de tri des biodéchets, de compostage ou de valorisation peuvent être menées auprès d'eux.

En travaillant avec 12 à 15 établissements par an, la collectivité pourra réduire les DMA de 170 tonnes entre 2016 et 2019.

Cette action n'était pas inscrite au PLP2, hormis pour l'accompagnement de 5 projets dans les écoles.

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les biodéchets alimentaires de 40 gros producteurs				I.B.5		
Réfèrent interne : Samuel Mercoirol						
Rôle du Rodez Agglo.	Identifier et rencontrer les gros producteurs de biodéchets alimentaires Les accompagner dans une démarche de prévention et/ou de valorisation des biodéchets		Moyens humains de Rodez Agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Ambassadeur – Maître composteur	0.3	0.3	0.3
Enjeux de l'action	Réduire les biodéchets collectés par Rodez Agglomération Appliquer la loi pour les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets					
Partenaires	UMIH et CCI pour identifier des restaurants et traiteurs à accompagner		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	10 EHPAD 49 écoles 2 cuisines centrales Environ 130 restaurants Quelques traiteurs		Autres dépenses (composteurs)	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Public-cible pilote	ESAT Sainte-Marie et quelques autres établissements à définir		Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Objectifs cibles : 41 établissements gros producteurs accompagnés - 8 EHPAD (objectif : -10 tonnes par EHPAD/an) - 20 écoles (objectif : -2 tonnes par école/an) - 2 cuisines centrales (objectif : -3 tonnes par centrale/an) - 10 restaurateurs ou traiteurs (objectif : - 2 tonnes par restaurant/an) - ESAT Ste-Marie L'action combinera « accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire » et « mise en place de solutions de broyage et de compostage ». Les étapes successives seront : - Prise de contact avec l'établissement					

	- Visite-diagnostic sur les biodéchets - Proposition de solutions (combinant lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage, collecte séparée en vue de compostage ou de méthanisation) - Accompagnement (technique, matériel, financier, formation) à la mise en œuvre des solutions proposées - Evaluation et suivi régulier (au bout d'un mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, puis une fois par an) Sur certains sites, il est possible que des solutions communes soient trouvées entre plusieurs établissements pour le compostage. Aujourd'hui, il n'y a pas d'activité de prestation de « retournement du compost » sur le territoire. Cette activité pourrait émerger, et être portée par Progress ou par l'ASAC (avec un soutien de Rodez Agglomération au développement d'une activité de l'économie circulaire – Cf. action II.E) NB : pour les établissements scolaires, cette action sera en lien avec les animations de sensibilisation réalisées par Rodez Agglomération (Cf. infra fiche IV.A.5)			
Objectifs				
Objectifs de participation	Nombre d'établissements qui compostent (en plus par rapport à 2016)	Nombre d'établissements accompagnés dans une action de LCGA	Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)
2017	12	2	2017	94
2018	25	6	2018	138
2019	40	10	2019	170

L'objectif de -170 tonnes en 2019 est calculé de la manière suivante :

- ESAT Sainte-Marie : -50 tonnes par an
- 8 EHPAD (objectif : - 8 tonnes par EHPAD/an)
- 20 écoles (objectif : -2 tonnes par école/an)
- 2 cuisines centrales (objectif : -3 tonnes par centrale/an)
- 10 restaurateurs ou traiteurs (objectif : - 2 tonnes par restaurant/an)

Les objectifs 2017 (par ex : Ets Sainte Marie - 3 EHPAD – 9 écoles – 1 restaurant => 94 tonnes) et 2018 (par ex : 3 EHPAD supplémentaires – 2 cuisines centrales - 3 écoles et 4 restaurants => 44 tonnes supplémentaires) sont des objectifs intermédiaires, dont l'atteinte dépendra du type d'établissements impliqués dans l'action chaque année.

I.C Réduire les imprimés non-sollicités

Cette action, déjà inscrite au PLP2, est renforcée sur les trois années 2017-2018-2019. Elle vise à équiper les boîtes-aux-lettres de 2850 nouveaux foyers (soit environ 12% des foyers du territoire) avec l'autocollant stop-pub. Des campagnes de distribution massive de l'autocollant stop-pub sont prévues, dans des zones ciblées du territoire.

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les imprimés non sollicités					I.C	
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle du Rodez Agglo	Suivre l'action et réapprovisionner les points de distributions		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Animateur EC	0.025	0.025	0.025
			ETIT	0.025	0.025	0.025
Partenaires	Communes, Agences Immobilières, Bailleurs, l'ETIT		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les foyers de RA		Autres dépenses			
Public-cible pilote			Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Relancer régulièrement les différents partenaires sur les stops pub. En moyenne les partenaires, (mairies et agences immobilières), distribuent 450 STOP-PUB/an. Monter des opérations de distributions élargies avec l'OPHRA, l'objectif de l'OPHRA est d'atteindre les 33% de taux d'apposition soit 380 boites aux lettres supplémentaires. Mettre le stop pub en avant pendant la distribution de sacs initiale (environ 14 000 foyers viennent en distribution). Environ 400 autocollants sont ainsi distribués par an. Intégrer le STOP-PUB au guide des déchets distribué lors des sensibilisations en porte à porte mais aussi lors des stands (environ 400 foyers par an). Intégrer le STOP-PUB au tri sac qui est distribué à chaque nouvelle co-pro en bacs mais aussi tous les deux ans (2017) dans tous les immeubles en bac de l'agglo. Une information spécifique sur le STOP-PUB y est intégrée (10 400 logements concernés). Intégrer le stop pub aux documents remis par la mairie de Rodez aux nouveaux habitants. (600 nouveaux foyers/an la moitié environ se déplace en mairie) Intégrer un STOP-PUB dans un Agglotri en 2018 (fascicule distribué à tous les foyers de RA)					
Objectifs						
Objectifs de participation	Pourcentage supplémentaire de foyers ayant apposé l'autocollant stop-pub par rapport à 2016		Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	6%		2017	50		
2018	12%		2018	100		
2019	12%		2019	100		

On considère que chaque boîte aux lettres reçoit 35kg d'imprimés non sollicité par an (d'après les résultats de l'opération foyer témoin de 2009). On souhaite équiper 12% de foyers supplémentaires soit 2850 foyers.

Calcul : $2850 \times 0.035 = 99.75$ tonnes de déchets évitées.

I.D Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire

Les objectifs « réemploi » du PLP2 2016 étaient très ambitieux et ont été revu à la baisse.

A titre d'exemple, l'objectif de 366 tonnes supplémentaires détournées par an annoncé, sur la période 2015-2019 reposait pour majeure partie sur le développement du détournement d'objets en déchèterie, via l'installation de « points réemploi ». Mais ces « points réemplois » ne seront pleinement opérationnels que dans des déchèteries agrandies. Or, la refonte des déchèteries ne sera achevée que fin 2019 au début 2020. L'objectif a donc été abaissé.

Deux démarches en cours sur le territoire ont en revanche été reprises dans ce programme : d'une part la réflexion sur le réemploi des ordinateurs conduite jusqu'en 2016 par le Département de l'Aveyron, d'autre part l'action répar'acteurs conduite par la chambre des métiers et de l'artisanat.

Au total, cinq actions relèvent du réemploi, de la réparation et de la réutilisation sont présentées ci-après. Les deux premières permettent de détourner 201 tonnes de déchets. Les trois autres auront peu d'impact sur les tonnages de DMA évités.

Il est enfin à noter que la réflexion sur l'éventuel développement d'une recyclerie sera menée au cours des 3 ans à venir (*Cf. infra* – chapitre V).

I.D.1 Détourner les textiles

Amplifier l'impact du programme local de prévention							
Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire Détourner les textiles d'habillement						I.D.1	
Réfèrent : Samuel Mercoirol							
Rôle du Rodez agglo	Communiquer auprès des habitants		Moyens humains de Rodez agglo.	ETP par an			
				2017	2018	2019	
			Ambassadeur		0.06		0.06
Enjeux de l'action	Réduire les textiles dans les OMR						
			Autre				
Partenaires	Le Relais, association organisant des braderies.		Moyens humains des partenaires	2017	2018		2019
			Soutien de Rodez agglo. aux partenaires (€)				
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018		2019
Public-cible	Usagers de Rodez Agglomération		Autres dépenses				
Public-cible pilote			Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2018			
Modalités de l'action	En ce qui concerne les textiles, un objectif de 4 kg/hab/an supplémentaires détournés, entre 2010 et 2019, est mentionné dans le PLP2. Le Modecom réalisé en 2015 laisse apparaître qu'environ 5% des OMR, soit 11 kg/hab/an est encore constitué de textiles. Pour la période 2016-2019, l'objectif est de détourner 1,09 kg/hab/an de textiles. Atteindre cet objectif nécessitera l'installation de nombreuses bornes de récupération et une communication forte auprès des habitants. L'objectif est de promouvoir la réutilisation des textiles par la collecte séparative. Plus la mise en place ponctuelle de colonnes lors de braderies. Communiquer sur les textiles auprès des usagers.						
Objectifs							
Objectifs de participation	Mise en place de nouvelles colonnes. + mise en place de colonne aux braderies.		Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)			
2017	3 - 0		2017	58			
2018	4 - 2		2018	58			
2019	4 - 4		2019	58			

Le Relais collecte 4.28 kg/hab/an. L'objectif est d'augmenter ce taux de 1.09 kg/hab/an. Ce qui donne 5,37 kg/hab/an. Au total le Relais a collecté 239 599 kg en 2016. L'objectif est de collecter 58 tonnes supplémentaires. $1.09 \times 53\,584 = 58\,406$ kg.

I.D.2 Créer des Points réemploi en déchèterie

Amplifier l'impact du programme local de prévention

Prolonger la durée de vie des biens d'équipements Créer des points réemploi en déchèterie				I.D.2		
Réfèrent interne : Sophie Cuesta						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	10% des encombrants de déchèterie correspondent à des objets ou du mobilier encore en état de fonctionnement et représentent 12.4 % de la totalité des déchets collectés par la régie de collecte.		Chef de projet EC	0.1	0.05	0.05
Partenaires			Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Ménages de Rodez Agglomération		Acquisition Chalets du réemploi signalétique	8000 €	5000 €	0
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	Dans un 1 ^{er} temps, seule la déchèterie des Moutiers est concernée (50% de la fréquentation des déchèteries). Détourner le flux d'objets de déchèterie réutilisables vers des filières de réemploi en créant des points de dépôt (point réemploi) dans les déchèteries de Rodez Agglomération et au bénéfice des associations œuvrant dans l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de détourner les biens d'équipement des bennes de déchèterie : 10 % du flux encombrants / 4% du flux bois / 4% du flux ferrailles / 4% du flux DEEE de déchèterie					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers ayant connaissance de ces points de réemploi		Objectifs d'impact	Nombre de déchèteries avec un point de dépôt	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)	
2017	30%		2017	1	50 tonnes	
2018			2018	2	100 tonnes	
2019	50%		2019	2	153 tonnes	

Méthode de calcul :

Base de calcul issue des tonnages du rapport d'activité 2015 et de l'étude sur les recycleries menée en 2010.

- Gisement détournable - déchèterie de Rodez : 4% flux encombrants (1 536 840 kg*4%) + Bois (662 620 kg*4%) + Ferrailles (103 525 kg*4%) + D3E (230 173 kg*4%) de l'ensemble des déchèteries = 101 324 kg
101 324 kg / 53 584 hab = 1.89 kg/hab/an au terme du programme
- Gisement détournable - déchèterie de La Primaube : 4% flux encombrants (921 210 kg*4%) + Bois (226 500 kg*4%) + Ferrailles (82 205 kg*4%) + D3E (67 907 kg*4%) de l'ensemble des déchèteries = 51 912 kg
51 912 kg / 53 584 hab = 0.97 kg/hab/an au terme du programme

Total des 2 déchèteries au terme du programme : 101 324 kg + 51 912 kg = 153 236 kg soit 153 tonnes de détournées.

I.D.3 Développer le réemploi et la réutilisation du matériel informatique

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire Développer le réemploi et la réutilisation du matériel informatique					I.D.3	
Réfèrent interne : Sophie Cuesta						
Rôle du Rodez Agglo.	Appui technique à la réalisation du projet Apport de gisement de matériels informatiques		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Chef de projet EC	0.025	0.025	0.025
Enjeux de l'action	Créer une filière de réemploi du matériel informatique des professionnels Favoriser l'acquisition de matériel informatique par un public en difficulté		Autre			
Partenaires	Conseil Départemental Association RACK		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les entreprises et administrations		Autres dépenses			
Public-cible pilote			Délai	2017		
Modalités de l'action	Evaluer le gisement de matériel informatique professionnel et en récupérer pour le remettre en état. Aboutir à des ateliers d'insertion par l'emploi et créer un mode de distribution / de mise à disposition du matériel pour un public en difficulté.					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre d'administrations ou d'entreprises engagées dans la démarche		Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017			2017	n.s. (0.3)		
2018	15 administrations ou entreprises		2018	n.s. (0.65)		
2019			2019	n.s (1)		

I.D.4 Promouvoir la réparation

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire Promouvoir la réparation					I.D.4	
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle du Rodez Agglo.	Pilotage du projet Diffusion de l'information		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Promouvoir l'acte de réparation auprès des habitants – réduire les déchets - Soutenir le tissu économique de la réparation		Animateur EC	0.025	0.05	X
			Autre			
Partenaires	CMA 12 (opération Répar'acteur) Rôle : identifier et promouvoir les artisans de la réparation actifs sur le territoire. Recueillir les informations destinées à élaborer un guide de la réparation à paraître en 2018. Puis réaliser sa mise à jour annuellement. Mode de contractualisation : convention		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			CMA12	0.15	0.15	0.05
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom : à définir	Mission : édition internet du guide / édition plaquette de présentation du guide	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Habitants du territoire (artisans de la réparation)		Autres dépenses			
Public-cible pilote			Délai	Début : 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Le recueil des informations, et leur transmission à Rodez Agglomération sous une forme exploitable, sont assurés par la CMA12, dans le cadre de son opération Répar'Acteur, pour mi-2018. La CMA12 veille à l'exhaustivité des informations réunies, et à l'animation du tissu des Répar'acteurs (rencontres, informations des artisans concernés...) Par la suite, la CMA12 assurera annuellement la mise à jour de ces informations. Rodez Agglomération fera appel à un prestataire externe pour la création d'un site Internet (ou de pages Internet du site de la collectivité) consacré à la promotion de la réparation et du réemploi (guide en ligne des artisans de la réparation et du réemploi de l'agglomération) Des plaquettes (simples) de promotion du guide de la réparation seront également réalisées (10 000 exemplaires par territoire). La diffusion de la plaquette de promotion du guide sera assurée : - Dans les mairies, dans la lettre d'information de Rodez Agglomération ; - Dans les déchèteries, avec distribution par les gardiens de déchèterie ; à tous ceux qui viennent déposer des objets ; - Lors des vides-greniers, et aussi par Emmaüs, l'ASAC, Progress... ; - Par les artisans de la réparation. Les artisans Répar'acteurs seront invités à venir exposer sur des évènements de type « vente d'occasion, vides-greniers etc... »					
Objectifs						
Objectifs de participation	Consultation du guide de la réparation en ligne		Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017			2017	non significatif		
2018	1000/mois		2018	n.s.		
2019	3000/mois		2019	n.s.		

I.D.5 Créer un dispositif d'échanges de biens et de services

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation sur le territoire					I.D.5	
Créer un dispositif d'échanges de biens et de services						
Réfèrent interne : Sophie Cuesta						
Rôle du Rodez Agglo.	- Accompagnement à la conduite de projet de Rodez Agglomération Habitat (OPRAH) - Accepter les déchets de l'OPRAH du quartier de Saint Eloi en déchèterie		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Chef de projet EC	0.05	0.05	0.05
Enjeux de l'action	Créer des quartiers exemplaires sur la prévention et le tri des déchets, et développer le lien social					
Partenaires	OPRAH Régie de territoire Centre social d'Onet Le château Maison de quartier de Saint Eloi		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			OPRAH	0.05	0.05	0.05
			Régie de Territoire	0.05	0.05	0.05
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire		Mission :	Coût prestataire	2017	2018	2019
				0	0	0
Public-cible	Les 2 200 foyers des logements gérés par l'OPRAH		Traitement des déchets du quartier Saint Eloi de l'OPRAH			
Public-cible pilote	Les 200 foyers du quartier de Saint Eloi à Rodez		Délai : 2017 : Signature de la convention de partenariat Déc 2018 : Bilan de l'opération de Saint Eloi 2019 : Projet d'extension à d'autres quartiers			
Modalités de l'action	L'OPRAH et la Régie de Territoire (installée au rez-de-chaussée des immeubles de Saint Eloi) sont des interlocuteurs privilégiés des habitants qui font appel à eux pour des services multiples. En lien avec l'action de récupération des encombrants (Cf. infra – partie II.C), l'OPRAH souhaite valoriser les bonnes pratiques des habitants par la mise en circulation de « Bons » donnant droit à de la prestation de service de l'OPRAH ou de la régie de territoire ou à des dons. Ces « Bons » pourraient être échangés entre les habitants. Une convention de partenariat sera signée avec l'OPRAH et la Régie de Territoire visant à formaliser ce fonctionnement sur le quartier de Saint Eloi. En cas de résultats favorables, ce dispositif pourrait être étendu à d'autres quartiers.					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers du quartier de Saint Eloi participants au dispositif d'échange		Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	25% des foyers		2017	n.s.		
2018	50% des foyers		2018	n.s.		
2019	50% des foyers		2019	n.s.		

I.E Réduire les déchets des professionnels

I.E.1 Mettre en place le Doggy-Bag auprès des professionnels

Amplifier l'impact du programme local de prévention

Réduire les déchets des professionnels				I.E.1		
Mettre en place le Doggy-Bag auprès des professionnels						
Référént interne : Mélanie Fessart						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur (ou directeur de projet si forte implication UMIH et JCE)		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Le gaspillage alimentaire est un phénomène important dans le poids de déchets collectés par Rodez Agglomération.		Animatrice EC	0.025	0.025	0.025
			Autre			
Partenaires	CCI, CMA, UMIH et les restaurateurs du territoire Jeune chambre économique (réalisation du projet)		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les restaurateurs de Rodez Agglomération		Autres dépenses : Acquisition des Doggy Bag	4000 €		
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	</					

Il est considéré que chaque doggy bag utilisé permet de détourner environ 200 g de nourriture. $20 \times 20 \times 0.2 = 80$ kg, soit 0.08 tonne évitées par an.

I.E.2 Collecter les restes de pain

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les déchets des professionnels Collecter les restes de pain					I.E.2	
Référént interne : Samuel Mercoirol						
Rôle de Rodez Agglo	Mise en lien des fabricants et distributeurs de pain avec l'association partenaire, et crédibilisation de l'action de cette dernière		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Réduire le gaspillage alimentaire et plus particulièrement celui du pain.		Ambassadeur	0.01	0.01	0.01
			Autre			
Partenaire	Association « les Bleuets Regain ».		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Boulangers, cuisines centrales, cantines etc...		Autres dépenses)			
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	L'association les Bleuets Regain collecte les restes de pain sur le territoire de Rodez Agglomération depuis plusieurs années. Pour augmenter le tonnage collecté, Rodez Agglomération doit mettre en lien les professionnels fabricant ou et jetant du pain avec l'association. Le pain sera réutilisé à la fabrication d'aliments pour animaux. (Résultat de la collecte du pain par l'association au 31/12/2015 = 200gr par habitant. L'objectif est de doubler cette quantité.)					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de nouveaux établissements participants à cette collecte		Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)		
2017	2		2017	3,5 tonnes		
2018	4		2018	7 tonnes		
2019	6		2019	10,7 tonnes		

L'association Bleuets Regain collecte 200 grammes de pain par habitant. L'objectif est de doubler cette quantité entre 2017 et 2019, soit 10,7 tonnes supplémentaires.
 Soit : $0.2 \times 53\,584 = 10\,716$ kg.

I.E.3 Mobiliser les commerçants et artisans vers des actions d'économie circulaire

Cf. infra action III.A

I.F Eco-exemplarité des collectivités

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Eco-exemplarité des collectivités Eco-exemplarité des collectivités				I.F		
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	L'éco-exemplarité des administrations impliquées dans un programme local de prévention permet de gagner en légitimité face aux différents acteurs du territoire à sensibiliser, et de tester les bonnes pratiques qui peuvent être prescrites à leur population ou mises en place dans d'autres organismes.		Ambassadeur	0.015	0.015	0.015
			Autre			
Partenaires	Les mairies Au sein des mairies, les responsables des agents.		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les agents de Rodez Agglomération et des communes		Autres dépenses : Acquisition de gobelets réutilisables		500 €	
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	La charte Eco-exemplarité a été réalisée en 2016 au sein de Rodez Agglomération. Le SPGD s'assurera de son suivi et de sa mise en œuvre pour les années à venir. Mettre en place sur les différents sites des actions de réduction sur plusieurs flux de déchets : réduction de l'utilisation des produits papetiers, vaisselle réutilisable, compostage, réduction de l'utilisation des produits toxiques...). Mettre en place une vaisselle durable, et impulser d'autres actions de réduction, dans les bâtiments des collectivités concernées (bureaux, mais aussi ateliers, CTM, et CTC et tous les bâtiments susceptibles d'avoir une salle de pause). La systématisation de l'utilisation de la vaisselle réutilisable est une action emblématique dans le cadre de l'éco exemplarité des collectivités. Objectif : 50% des collectivités impliquées dans l'éco exemplarité et mettant en place des actions (donc 5 collectivités sur 9).					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de nouvelles collectivités mettant en place des actions chaque année		Nombre de sites concernés/an	Objectifs d'impact		
2017	1		8	2017	-	
2018	2		8	2018	-	
2019	2		8	2019	-	

I.G Réduire (et mieux trier) les déchets de salles des fêtes

Cette action n'était pas prévue dans la première version du PLP2. Le territoire de Rodez Agglomération compte plusieurs salles des fêtes, régulièrement utilisées par les particuliers et les associations. En particulier, Rodez dispose d'une salle des fêtes d'une grande capacité. La gestion des déchets y pose problème : les quantités générées sont importantes (estimations hautes à 24 tonnes pour les 3 salles principales de Rodez et à 150 tonnes pour les 24 salles de l'agglomération équipées et suivies par Rodez Agglomération) et mal triées.

Tableau 4 : les salles des fêtes du territoire de Rodez Agglomération

Commune	Nom de la salle	Capacité
Rodez	Salle des fêtes	2896 personnes debout
	Maison des Associations	100 personnes
	St Eloi*	100 personnes
	Calcomier*	80 personnes
	Salle du camping*	50 personnes
	St Félix*	60 personnes
	Salle Polyvalente – rue Louis Dausse	
Sainte Radegonde	Salle des fêtes	
Onet le Château	Château d'Onet	
	Salle des fêtes	
	Salle des fêtes	
	Salle Polyvalente	
	La Baleine	
Olemps	Salle de quartier	
	Salle de quartier	
	Salle de quartier	
	Salle de quartier	
	Salle Polyvalente	
Druelle	Salle Communale	
	Salle des fêtes	
	Salle des fêtes	
Le Monastère	Salle Polyvalente	
Sébazac	Salle Communale	
	Salle des aînés	
	Salle des fêtes	
	Salle Polyvalente	
Luc la Primaube	Salle Polyvalente	
	Salle d'animation	

*pas de bacs mis spécifiquement à disposition par Rodez Agglomération

Travailler sur la réduction des déchets en salle des fêtes vise 3 objectifs :

- Réduire les déchets générés et mieux les valoriser ;
- Sensibiliser le public utilisateur ;
- Donner une image cohérente et écoresponsable à la commune.

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Manifestations pauvres en déchets Réduire (et mieux trier) les déchets de salles des fêtes					I.G	
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle de Rodez Agglo.	Animateur et opérateur de la démarche		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Réduire et valoriser les déchets Sensibiliser la population Engager les communes dans l'éco-exemplarité		Animateur EC	0.15	0.15	0.15
			Autre			
Partenaires	Communes de Rodez Agglomération		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Agents gestionnaire des salles communales, agents d'entretien des salles communales Organisateurs de manifestations Usagers des salles des fêtes et participants aux manifestations		Autres dépenses : composteurs	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Public-cible pilote			Délai	Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2017		
Modalités de l'action	Présenter le projet devant les bureaux de chaque commune pour obtenir une validation politique Prendre contact avec les gestionnaires de salle des fêtes – identifier un « référent opérationnel » de l'action pour chaque salle, ainsi qu'un « référent administratif » (celui qui valide les conditions d'accès de la salle). Réaliser une visite-diagnostic dans chaque salle des fêtes Proposer des modalités d'amélioration de la situation (un plan d'action) : - Mise en place du tri - Compostage (prévoir modalités de retournement, le cas échéant par service extérieur) - Encouragement à la location de vaisselle - Modalités de communication avec les bénéficiaires : - o Affiches - o Consignes – dépliant informatif (mentionnant la nécessité d'un référent « déchets » pour chaque location de salle) - o Clauses du contrat de location / caution - o Contrôle visuel Partager le projet de plan d'action avec les personnes chargées de la mise en œuvre, le modifier le cas échéant, et obtenir sa validation par la commune. Accompagner la mise en œuvre (technique, formation, matériel, financement). Pour aider les mairies dans cette démarche, Rodez Agglomération accompagnera les organisateurs de manifestations qui en font la demande sur une démarche globale de réduction des déchets : - Réaliser en 2017 un dépliant sur les manifestations éco-exemplaires - Faire savoir aux organisateurs de manifestation qu'ils peuvent faire appel à Rodez Agglomération dans le cadre de la gestion de leurs déchets. - Aider les mairies à mettre en place leur propre stock de gobelets réutilisables, dans le cadre de prêt aux associations de leur commune. - Développer les manifestations éco responsable en matière de déchets.					

	Les coûts externes sont principalement des coûts matériels (bacs de tri, composteurs, bacs à broyat), et sont évalués à 5000 € par an. Le matériel de sensibilisation des agents et des usagers (affiches, manuels...) relève du budget communication.			
	Objectifs			
Objectifs de participation	Nombre de salle des fêtes impliquées	Nombre d'organismes accompagnés	Objectif d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)
2017	2	5	2017	3
2018	5	5	2018	7
2019	8	5	2019	10

Il est difficile de fixer un objectif de tonnages évités, en raison de la méconnaissance des déchets produits lors de l'utilisation des salles des fêtes (nature et quantité) d'une part, et du manque de retour d'expérience sur ce type d'action. Les tonnages (QT de DMA évitées) sont proposés après une prise de connaissance du nombre de bacs installés sur différentes salles de l'agglomération. Un objectif relativement bas a alors été fixé, et devra être réajusté au moment de la mise en place de l'action, après estimation des quantités réellement produites sur chaque salle. Les salles à accompagner en priorité seront bien sûr celles qui connaissent le plus grosse production de déchets.

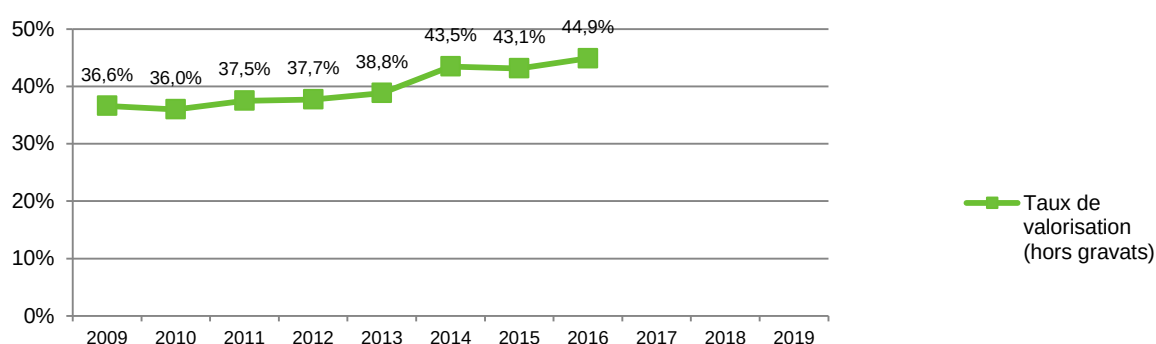
II Valoriser les déchets du territoire

Objectif : Diminuer les DMA non valorisés

Ne pas fixer d'objectif de valorisation

Le taux de valorisation des DMA (hors gravats) a progressé de près de 10% entre 2009 et 2016, passant de 36,6 à 44,9%. Cette progression résulte de la baisse des OMA d'une part, et du développement de nouvelles filières de valorisation d'autre part.

Graphe 2 : Evolution du taux de valorisation des DMA de 2009 à 2016 (hors gravats)



La Directive Cadre Européenne sur les Déchets, et la loi de transition énergétique, établissent une hiérarchie dans la manière de considérer les modes de gestion des déchets, en donnant la priorité à la prévention, et en plaçant seulement ensuite la valorisation matière.

Les actions de prévention des déchets, présentées au chapitre I, portent sur les déchets non valorisés (résiduels), mais aussi, et de manière plus forte encore, sur plusieurs catégories de déchets valorisés (imprimés non sollicités, déchets verts). Ces actions conduiront à une diminution du taux de valorisation des déchets de Rodez Agglomération : il devrait atteindre 42,4% en 2019.

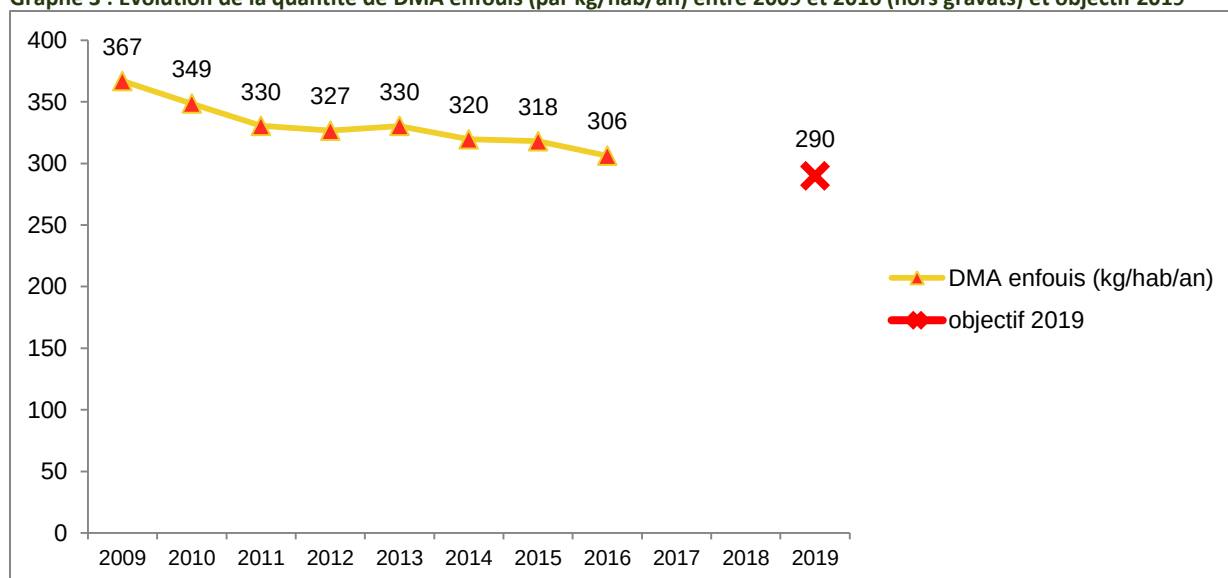
Il serait contre-productif pour la collectivité d'afficher un objectif de diminution du taux de valorisation.

Afin de respecter l'ordre de priorité imposé par la loi sur la transition énergétique en privilégiant la prévention sur les modes de traitement, il est donc proposé de ne pas fixer un objectif de valorisation mais un objectif de réduction des DMA enfouis (non valorisés).

Préférer un objectif de réduction du tonnage des déchets enfouis

Entre 2009 et 2016, les déchets enfouis ont diminué de près de 16,6%, passant de 367 à 306 kg par habitant et par an.

Graph 3 : Evolution de la quantité de DMA enfouis (par kg/hab/an) entre 2009 et 2016 (hors gravats) et objectif 2019



Sur les 31 040 tonnes collectés en 2016, 17 670 tonnes n'ont pas été valorisées :

- 1 265 tonnes de gravats déposés en centre de stockage d'inerte de niveau 3
- 16 405 tonnes de déchets mis en centre d'enfouissement et répartis comme suit :
 - o OMR : 15 510 tonnes
 - o 98% des DIB collectés chez les professionnels : 1 823 tonnes
 - o 57% des encombrants : 2 016 tonnes
 - o Une benne mobile sur la commune de Druelle : 56 tonnes

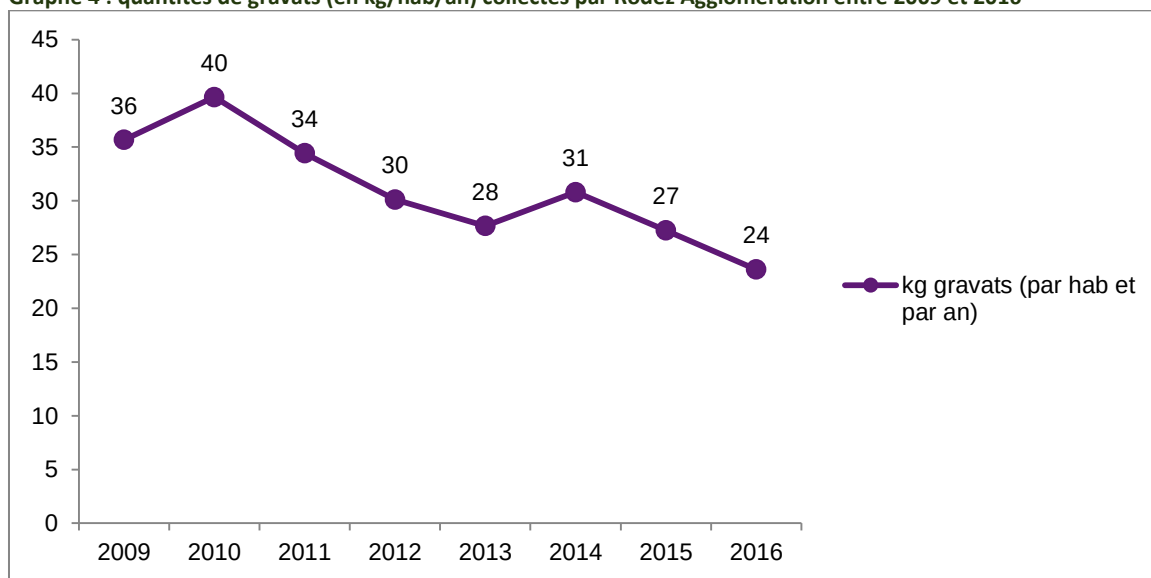
L'objectif est de diminuer de 5,4 % les DMA partant en centre d'enfouissement au terme du programme, soit 882 tonnes, en 2019 par rapport à 2016. **Cet objectif correspond également à une baisse de 21% des DMA enfouis entre 2009 et 2019.**

Cet objectif sera atteint grâce aux actions suivantes :

- Les actions de réduction des OMR du PLP (notamment I.B1, I.B2, I.B4, I.B5, I.E2, I.G, III.B) : 523 tonnes
- La création d'un point de réemploi pour détourner des encombrants sur les déchèteries de Rodez et de La Primaube (action ID2) : 153 tonnes (6% des 2459 tonnes collectées sur ces 2 déchèteries en 2015).
- La suppression de la benne mobile (*avec pour conséquence attendue une orientation vers le tri de 50% des déchets qui y étaient jetés*) : 28 tonnes
- L'accompagnement au tri des professionnels collectés par bennes : 100 tonnes
- Le déploiement de la collecte du papier auprès des administrations (action II.B1) : 21 tonnes
- Le renforcement de la collecte des cartons (action II.B2 – ci-dessous) : 57 tonnes

La **création de la plateforme d'échanges de gravats** permettra également d'orienter tout ou partie des 1553 tonnes de gravats des particuliers collectées en déchèterie sur cette plateforme et de limiter ainsi le recours au centre de stockage de déchets inertes.

Graph 4 : quantités de gravats (en kg/hab/an) collectés par Rodez Agglomération entre 2009 et 2016



Emballages : Prévenir une conséquence financière défavorable des baisses de tonnages

Il sera important de suivre la facturation des recyclables apportés au SYDOM, qui dépend des quantités de recyclables apportées. En effet, le coût facturé par le SYDOM dépend à la fois de la performance (kg/hab) et du taux de refus de tri. Une diminution des apports de recyclables, provoquée par les actions de prévention, mérite donc d'être suivie de manière avec attention, pour pouvoir réagir, discuter avec le SYDOM et ne pas être indument pénalisé pour cause de bons résultats de prévention des déchets.

II.A Créer des tournées de collecte en porte à porte en flux unique

En Mai 2016, Les tournées de collecte en porte à porte ont été refondues afin d'optimiser les tournées, de mettre fin au « fini-quitte » et de libérer du temps de travail pour créer de nouvelles tournées de collecte de déchets recyclables en flux unique.

II.A.1 La collecte des papiers des administrations et des gros producteurs (imprimeurs...)

La collecte du papier des administrations a débuté par les sites du Conseil Départemental en mars 2016 et se développe progressivement auprès des administrations et des gros producteurs de papier soumis ou non au décret du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

19 tonnes ont été collectées en 2016 par cette nouvelle collecte.

L'objectif est que cette collecte atteigne 40 tonnes par an en 2019, soit une hausse de 21 tonnes.

NB : En amont, un ambassadeur de la prévention accompagne le producteur dans une démarche de réduction de la consommation de produits papetiers.

II.A.2 La collecte séparée des cartons des professionnels

La collecte du carton a été initiée mais de manière marginale, il y a plusieurs années.

Depuis 2014, des conteneurs à carton (avec un couvercle orange) ont été mis gratuitement à disposition des professionnels, afin d'identifier les producteurs.

En mai 2016, à la refonte des tournées de collecte, 2 collectes par semaine ont été dédiées aux cartons des commerçants ont été créés.

243 tonnes ont pu être collectées en 2016. La quantité restant à détourner est estimée à 100 tonnes. L'objectif, sur l'ensemble de la tournée, est d'atteindre 300 tonnes de cartons collectées séparément en porte à porte.

Pour cela, une 3^{ème} tournée de collecte des conteneurs à carton sera créée, pour augmenter la capacité technique de collecte.

II.B Expérimenter la collecte des encombrants

Cette action sera conduite dans le cadre d'un partenariat avec l'OPRAH (Rodez Agglomération Habitat) et la Régie de Territoire (Progress).

Les habitants des quartiers gérés par l'OPRAH déposent leurs encombrants sur les espaces communs et sur la voie publique. Ces déchets ne font l'objet d'aucune opération de tri et sont transportés tels quels par l'OPRAH chez un prestataire privé et traités comme « DIB non-valorisables ».

Ces mauvaises pratiques s'intensifient en l'absence d'actions pédagogiques récurrentes. Les tonnages estimés pour 2016 pour l'ensemble des logements gérés par l'OPRAH, sont de 100 tonnes (60.8 tonnes en 2014 et 80.8 tonnes en 2015). Les incivilités les plus importantes concernent le quartier de Saint Eloi : environ 30 tonnes d'encombrants y sont récupérées chaque année.

Aussi, il est prévu d'initier une collecte de ces encombrants par la Régie de Territoire. Ils seront déposés dans les déchèteries de Rodez Agglomération, et pris financièrement en charge par Rodez Agglomération, alors qu'ils sont théoriquement à la charge de l'OPRAH en tant que détenteur professionnel de ces déchets.

En contrepartie, l'OPRAH s'engage à optimiser la prévention et la valorisation de ces déchets par des actions en amont de la collecte :

- Tri par la Régie de Territoire ;
- Retraitement de certains flux en lien avec les éco-organismes ;
- Promotion et diffusion des autocollants Stop-Pub en collaboration avec la Maison de quartier de Saint Eloi et le Centre social d'Onet Le Château (*Cf. supra* – Action I.C);
- Campagne de récupération des piles ;
- Création d'un dispositif d'échanges de biens et de services entre l'OPRAH et les habitants et entre les habitants eux-mêmes (*Cf. supra* - Action I.D.5).

Les résultats attendus sont une réduction progressive des encombrants non valorisés, permettant de passer de 30 tonnes à 15 tonnes produites chaque année entre 2017 et 2019.

II.C Co-composter les déchets verts de déchèterie

Rodez Agglomération souhaite contractualiser avec des agriculteurs locaux pour une prestation de traitement par co-compostage des déchets verts avec les effluents d'élevage. L'objectif est de permettre un traitement local des déchets verts de déchèterie, plus économique et respectueux de l'environnement (diminution des transports). Cette action contribue à apporter un complément de revenu aux agriculteurs, et à consolider l'activité économique agricole du territoire.

Les partenaires envisagés sont :

- Fédération des CUMA ;
- CUMA des Foumerous ;
- Agriculteurs dont les exploitations sont proches des déchèteries ;
- Chambre d'agriculture de l'Aveyron ;
- Service des marchés de Rodez Agglomération ;
- Agriculteurs dont les exploitations sont proches des déchèteries.

En avril 2016, une convention de prestation de co-compostage des déchets verts a été signée entre Rodez Agglomération et 6 agriculteurs (de la CUMA des Foumerous). Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2017. L'objectif était de tester ce partenariat sur une quantité limitée de déchets verts, soit 500 tonnes sur les 3500 produites. **En décembre 2016**, une conférence de presse avec démonstration du processus de traitement (défibrage et co-compostage) a permis de faire connaître cette pratique plus largement auprès d'autres CUMA et d'autres agriculteurs du territoire. Ces derniers pourront ainsi s'organiser pour répondre au marché de traitement des déchets qui doit être lancé en 2017 pour un début de prestation au 1er janvier 2018.

Un travail particulier sera conduit avec le service des marchés de Rodez Agglomération et la Fédération des CUMA pour permettre aux agriculteurs de répondre de manière groupée à la consultation et favoriser cette prestation par rapport à celle du compostage par un prestataire classique. L'objectif est d'aboutir à un marché public de traitement par co-compostage au plus tard en décembre 2017.

La Fédération des CUMA qui a investi dans le matériel de défibrage continuera à faire cette prestation chez les agriculteurs.

La déchèterie de Rodez, plus centrale et représentant les tonnages les plus importants, ne sera pas concernée par cette opération mais par la fiche I.A.3b « Réduire les déchets verts apportés en déchèterie ».

En 2017, l'objectif est de traiter de cette manière 250 tonnes de déchets verts. En 2018 et 2019, l'objectif est d'atteindre 800 tonnes de déchets verts ainsi valorisés chaque année, par une dizaine d'agriculteurs.

III Développer l'économie circulaire dans les entreprises

Les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des acteurs et du diagnostic du territoire ont fait ressortir plusieurs aspects à prendre en compte pour développer l'économie circulaire auprès des entreprises.

D'abord, les entreprises ont exprimé des besoins :

- Bénéficier d'information, de transparence (limitant les distorsions de concurrence,) et d'accompagnement (diagnostic et conseil) sur les solutions de prévention et de gestion des déchets, dans un double objectif de respect de la réglementation et de réduction des coûts ;
- Voir valoriser les actions menées et les entreprises investies dans ces actions (communication, partenariat avec la collectivité...) ;
- Participer à des actions de mutualisation et d'échanges inter-entreprises.

En outre, le diagnostic a fait apparaître plusieurs acteurs-relais vers les entreprises, susceptibles de contribuer à la réussite du programme d'économie circulaire, selon différentes modalités d'action :

- Chambres consulaires :
 - o CCI : économie circulaire et tannerie / animation d'actions collectives / diffusion d'information / ciblage d'entreprises à impliquer ;
 - o CMA : répar'acteurs et éco-défis ;
 - o Chambre d'agriculture : une ouverture sur des projets à définir ;
- Associations de commerçants et d'artisans :
 - o Cassiopée, CLAP la Primaube : animation d'actions collectives vers les commerçants et artisans ;
- Fédérations professionnelles:
 - o UMIH : relais vers les entreprises, identification des entreprises à impliquer ;
 - o CAPEB : relais vers les entreprises, identification des entreprises à impliquer ;
 - o FBTP : relais vers les entreprises, identification des entreprises à impliquer ;
- Direction du Développement Economique de Rodez Agglomération : soutien au développement de l'économie circulaire, échanges inter-entreprises, animation du tissu d'entreprises.

Des donneurs d'ordre intéressés ont été identifiés, notamment dans le domaine du bâtiment et des travaux publics : service « maîtrise d'œuvre - travaux » de la collectivité, Rodez Agglomération Habitat (OPRAH).

Le bureau de Rodez Agglomération, auquel le projet d'économie circulaire a été présenté, a considéré que la démarche d'économie circulaire pouvait conforter l'image d'un « territoire de qualité », propice au développement économique.

En conséquence, cinq actions ont été retenues pour développer l'économie circulaire dans les entreprises :

- Deux démarches d'écologie industrielle et territoriale :
 - o Animation de bourses d'échanges inter-entreprises ;
 - o Instauration d'une plateforme d'échanges de gravats.
- Une démarche incluant le soutien à l'économie de fonctionnalité :
 - o Accompagnement des porteurs de projet d'économie circulaire.
- Deux démarches « d'éco-efficacité » (réduction et valorisation des déchets) :
 - o Accompagnement des commerçants et artisans ;
 - o Diagnostic et accompagnement des entreprises.

III.A Réduire et améliorer la gestion des déchets de chantier

En Aveyron, les déchets du BTP ont fait l'objet d'études par le passé. Différents documents relativement anciens, et sur un territoire plus large que celui de Rodez Agglomération, ont été publiés en matière de déchets du BTP : étude IDE en 1998, plan départemental de gestion des déchets du BTP en 2003.

L'amélioration de la prévention et la gestion des déchets du BTP est un enjeu à la fois national et local. Plusieurs acteurs rencontrés au cours des entretiens (Rodez Agglomération Habitat, Service maîtrise d'œuvre de Rodez Agglomération, CAPEB, FBTP12, entreprise COLAS) ont fait part de leur intérêt pour voir émerger des améliorations en matière de gestion des déchets du BTP, sur différents aspects.

Tableau 5 : Intérêt des acteurs rencontrés pour différents sujets d'amélioration de la gestion des déchets du BTP

	RAH	RA – maîtrise d'œuvre	CAPEB	FBTP12	COLAS
Valoriser les bonnes pratiques			X		
Créer un dispositif d'échanges des gravats et produits de terrassement				X	X
Inclure dans les appels d'offre les enjeux de gestion et de prévention des déchets – incluant les solutions de gestion souhaitées - et veiller à leur application sur le terrain	X	X	X	X	
Créer un chantier témoin	X	X		X	

Ces échanges ont permis d'identifier 5 objectifs en matière d'économie circulaire dans le secteur du BTP.

- Identifier les pratiques actuelles de gestion des déchets du BTP et les solutions de gestion des déchets de chantier ;
- créer un dispositif d'échange des gravats et produits de terrassement ;
- inclure dans les appels d'offre les enjeux de prévention et gestion des déchets ;
- veiller à l'application sur le chantier des clauses de l'appel d'offre en matière de prévention et gestion des déchets ;
- créer un chantier témoin.

A travers l'action projetée, il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique, opérationnelle et concrète, sur le territoire, en matière d'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire.

La première étape est de réunir un groupe de travail, pour discuter et affiner le calendrier d'action proposé ci-dessous dans la fiche action.

Le référent de l'action au sein de Rodez Agglomération devra se former sur la gestion et la prévention des déchets du BTP, par des formations spécifiques, une revue bibliographique, et des visites de terrain de collectivités ayant mis en œuvre des actions pertinentes dans le domaine (notamment plateforme d'échanges de matériaux).

Il est à noter que cette démarche pourra rejoindre celle d'achat public durable, initiée au sein de Rodez Agglomération par le service Marchés publics, présentée au bureau de Rodez Agglomération en avril 2016.

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Réduire et améliorer la gestion des déchets de chantier					III. A	
Réfèrent interne : Samuel Mercoirol						
Rôle de Rodez Agglomération (SPGD)	Animer le groupe de travail Réaliser des diagnostics des pratiques et des besoins des entreprises du BTP Porter le dispositif d'échange		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
			Réfèrent (Samuel Mercoirol)	2017	2018	2019
Enjeux de l'action	- identifier les solutions de gestion des déchets de chantier - créer un dispositif d'échange des gravats et produits de terrassement - inclure dans les appels d'offre les enjeux de gestion et prévention des déchets - créer un chantier témoin					
Partenaires	Service maîtrise d'œuvre de RA Rodez Agglomération Habitat CAPEB FBTP12 (quelques entreprises du secteur du BTP : COLAS...) Mode de contractualisation : convention de partenariat avec CAPEB, FBTP et RAH Lettre d'engagement « entreprise partenaire » pour la COLAS et/ou d'autres entreprises intéressées		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			CAPEB	x	X	x
			BTP	x	X	x
			RAH	x	X	x
			Rodez Agglo – service maîtrise d'œuvre	x	X	x
			Entreprises partenaires	x	X	x
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)	-	-	-
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019
			Coût prestataire			
Autres dépenses	Acquisition terrain pour plateforme physique Moyens humains pour gestion plateforme physique Eventuel site web pour plateforme web d'échange		Autres dépenses			
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du secteur du BTP dont le siège est sur le territoire de Rodez Agglomération (10 entreprises du BTP à identifier)		Délai			
Modalités de l'action	2017 : - Dès le mois de janvier, première réunion du groupe de travail, réunissant les différents partenaires. Valider les objectifs du GT. Recueillir l'expression des différents partenaires sur le groupe de travail, leurs possibilités d'actions. Identifier avec la CAPEB et la FBTP des entreprises à inclure dans le GT, le cas échéant ; - Pré-identifier deux futurs chantiers témoins (neuf et rénovation, RAH et/ou Rodez Agglo.) - Identifier un porteur de projet pour la plateforme physique d'échanges de matériaux – discuter la pertinence d'allier un outil numérique (web) à cette plateforme physique, et étudier modalités de financement ; - Définir si cette solution de plateforme physique d'échanges de matériaux peut exister à proximité d'une des futures déchèteries de Rodez Agglomération ; - Réaliser 10 diagnostics en entreprise du BTP pour mieux connaître les modalités de gestion des déchets, les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées (Rodez Agglo, CAPEB, FBTP12) ; - Identifier les solutions de gestion pertinentes des déchets du BTP sur Rodez Agglomération.					

	2018 - Définir les éléments à inclure dans un appel d'offre local pour favoriser l'économie circulaire dans les déchets du BTP ; - Faire paraître l'appel d'offre des deux chantiers témoins ; - Définir modalités de suivi des chantiers témoins ; - Définir les modalités d'une plateforme physique d'échange de matériaux ; - Communication auprès des entreprises du BTP sur les bonnes pratiques de prévention et gestion des déchets. 2019 - Ouverture de la plateforme d'échange physique (et/ou web) ; - Réalisation et suivi des deux chantiers pilotes.			
	Objectifs			
Objectifs de participation	Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un diagnostic	Objectifs d'impact	Réalisation des chantiers pilotes	nombre d'entreprises utilisant la plateforme d'échanges
2017	10	2017		-
2018		2018		-
2019		2019	2	10

III.B Mobiliser les commerçants et artisans vers des actions d'économie circulaire

Le territoire de Rodez Agglomération accueille de nombreux commerçants et artisans, réunis pour un certain nombre d'entre eux dans des associations de commerçants et d'artisans. Sur la ville de Rodez, l'association Cassiopée réunit ainsi entre 150 et 200 commerçants et artisans. A la Primaube, l'association CLAP anime le tissu local de commerçants et d'artisans. Ces associations sont rassemblées au sein de la fédération départementale « 12^{ème} Sens », dont le président est également actif à la CCI de l'Aveyron.

Rodez Agglomération collecte la majorité des déchets des petits commerçants et artisans de centre-ville, qui relèvent de la part « Assimilés » des DMA. Rodez Agglomération est donc pleinement légitime pour inciter à la prévention et à la valorisation de ces déchets.

La direction du développement économique de Rodez Agglomération dispose d'un « manager de centre-ville » (William Fraysse), qui entretient un lien privilégié entre l'agglomération et les commerçants.

Cassiopée est prête à s'investir dans l'animation d'une démarche d'économie circulaire auprès des commerçants et artisans du territoire, et pourrait bénéficier pour cela d'un soutien de l'ADEME, dans le cadre d'une aide aux postes « changement de comportement ».

Un chargé de mission pourrait être recruté par Cassiopée pour animer une démarche collective « économie circulaire » auprès des commerçants et artisans du territoire. Ses missions seraient notamment :

- Réaliser des diagnostics « déchets » auprès des commerçants et artisans
- Proposer des solutions de réduction des déchets et d'amélioration de leur gestion
- Accompagner les artisans et commerçants dans la mise en œuvre de ces solutions
- Valoriser les bonnes pratiques acquises
- Evaluer l'impact de ces bonnes pratiques sur le volume global des déchets générés

En particulier, l'accent pourrait être mis sur les commerces alimentaires (incluant les restaurants) et les biodéchets.

L'action s'étendrait progressivement à l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les associations de commerçants et d'artisans, mais en s'adressant à l'ensemble des commerçants et artisans de proximité (entreprise de taille inférieure à 10 salariés), et pas uniquement aux membres des associations de commerçants et d'artisans.

Cette action contribuera directement à réduire les déchets (assimilés aux déchets ménagers et donc collectés par la collectivité) des commerçants et artisans. Elle participera également à la sensibilisation générale des habitants du territoire, par l'exemple et par la proposition d'alternatives moins productrices de déchets dans l'offre de services ou de produits des commerçants et artisans.

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Mobiliser les commerçants et artisans vers une démarche d'économie circulaire				III. B		
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle de Rodez Agglo.	Cadrage et suivi du projet Participation au financement Appui à la communication	Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an			
			2017	2018	2019	
Enjeux de l'action	Mobiliser 200 commerçants et artisans du territoire dans une démarche d'économie circulaire Favoriser les liens entre commerçants et artisans	Animatrice EC	0.05	0.05	0.05	
		Autre				
Partenaires	Cassiopée (opérateur principal de l'action) Mode de contractualisation : convention de partenariat, sous la forme d'un contrat d'objectif Autres partenaires : Fédération 12 ^{ème} sens CLAP Autres associations de commerçants et d'artisans du territoire CMA 12 / CCI 12 / UMIH Communes membres de RA	Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019	
		Cassiopée	1	1	1	
		CMA12	x	x	x	
		CCI12	x	x	x	
		Fédération 12ème sens	x	x	x	
		Autres associations de commerçants et d'artisans	x	x	x	
		Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)	10 000	10 000	10 000	
Autres dépenses	affiches de communication / évènements réunissant commerçants et artisans	Autres dépenses				
Public-cible (dont pilote)	Commerçants et artisans du territoire (15 commerçants et artisans volontaires)	Délai				
Modalités de l'action	L'objectif est de mobiliser 60 à 70 commerçants ou artisans volontaires, chaque année, sur le territoire. Puis réaliser des diagnostics déchets chez chacun des professionnels, proposer des actions de réduction des déchets et d'amélioration du tri, en évaluant le potentiel de réduction ou de valorisation, et de communiquer sur ces actions, dans la presse et auprès des particuliers. Au premier semestre 2017, les premières actions seront menées auprès d'une quinzaine d'artisans et commerçants volontaires (public-cible pilote). Cassiopée disposera d'un soutien de l'ADEME (poste d'aide aux changements de comportement) pour une durée de 3 ans (24 000 € par an pour 1 ETP + 20 000 € par an pour les dépenses de communication). Un comité de pilotage de l'action sera mis en place. Rôle des partenaires : - Cassiopée : réaliser l'action : recruter les commerçants et artisans, réaliser les diagnostics, proposer les actions, accompagner leur mise en œuvre, évaluer les quantités de déchets évitées ; - Chambres consulaires et autres associations de commerçants et d'artisans, communes (ou communes déléguées) : contribuer au recrutement des commerçants et artisans, participer aux réunions, donner son avis. <i>NB : action à articuler avec l'action I.B.5 (pour les restaurateurs, cafetiers et hôteliers)</i>					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de commerçants et artisans adoptant des gestes de réduction des déchets et de valorisation	Objectifs d'impact	QT de DMA évitées (en tonnes par an par rapport à 2016)			
2017	40	2017	5 tonnes			
2018	110	2018	12 tonnes			
2019	150	2019	20 tonnes			

L'objectif de 20 tonnes évitées correspond à 133 kg de déchets par commerce. Cet objectif semble accessible compte tenu des différents retours d'expérience.

III.C Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets

Au cours des entretiens réalisés avec les entreprises et relais professionnels du territoire, il est apparu que les entreprises estimaient avoir besoin en priorité d'un lieu d'information fiable et transparent sur les déchets, afin de pouvoir choisir les solutions les plus adaptées.

Plus de la moitié des entreprises rencontrées sont intéressés par un diagnostic-conseil leur permettant de réduire et mieux gérer leurs déchets. Au cours de l'étude de préfiguration, neuf établissements ont bénéficié d'un tel diagnostic-conseil.

L'ADEME a organisé à l'échelle nationale, au cours des dernières années, des opérations « déchets-10% » avec les entreprises. Ces actions ont rencontré le succès. Elles peuvent être reproduites à l'échelle locale.

Tenant compte de ces différents constats, Rodez Agglomération accompagnera les entreprises du territoire (artisanales, industrielles et tertiaires), volontaires, dans la réduction et la valorisation de leurs déchets. Cette action aura 3 composantes principales :

- Rassembler les informations « déchets et entreprises » sur le territoire de Rodez Agglomération et les mettre à disposition des entreprises. Profiter de ce canal de diffusion pour sensibiliser à l'économie circulaire et valoriser les actions d'économie circulaire mises en œuvre (« mini-observatoire ») ;
- Réaliser des diagnostics-conseil auprès de 50 entreprises du territoire ;
- Organiser une action « défi déchets -10% » auprès de 20 entreprises du territoire ruthénois.

L'animatrice Economie Circulaire sera la principale responsable de cette action. Elle sera appuyée par le reste de l'équipe du service « prévention et valorisation des déchets » et par le développeur économie circulaire.

La CCI et la CMA sont identifiées comme partenaires potentiels, mais leur rôle précis reste à définir à ce stade. Il peut revêtir trois aspects principaux :

- Conseil sur le pilotage général de la démarche ;
- Identification des entreprises potentiellement volontaires et appui au recrutement de ces entreprises ;
- Aide à la réalisation opérationnelle des actions :
 - o Transmission d'informations pertinentes à diffuser ;
 - o Réalisation d'une partie des diagnostic-conseil ;
 - o Réalisation de tout ou partie de l'accompagnement des entreprises dans l'action « défi déchets – 10% ».

Suivant les actions faisant l'objet du partenariat, la forme de celui-ci (niveau de contractualisation, éventuel volet financier) sera précisée.

NB : les entreprises agricoles ne sont pas concernées par cette action.

Développer l'économie circulaire dans les entreprises							
Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets Diagnostics-conseils auprès de 50 entreprises du territoire					III.C.1		
Référént interne : Mélanie Fessart							
Rôle du Rodez Agglo.	Réaliser les diagnostics Rédiger les recommandations		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an			
Enjeux de l'action	- Mieux connaître les enjeux « déchets » des entreprises pour Rodez Agglo. - Construire une relation de confiance avec les entreprises - Permettre aux entreprises d'améliorer la gestion de leurs déchets - Identifier les besoins des entreprises et potentialités en écoconception, écologie industrielle et territoriale, approvisionnement durable et économie de fonctionnalité			2017	2018	2019	
				Animatrice EC	0.10	0.10	0.10
				Ambassadeur	0.05	0.05	0.05
				Ambassadeur	0.05	0.05	0.05
		Développeur Economie Circulaire	0.05	0.05	0.05		
Partenaires	CCI CMA Mode de contractualisation : A définir – selon la participation ou non des partenaires à la réalisation des diagnostics		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019	
			CCI	?	?	?	
			CMA	?	?	?	
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)				
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019	
			Coût prestataire				
Autres dépenses			Autres dépenses				
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du territoire (artisanales, industrielles et tertiaires) (10 entreprises pour lesquelles le diagnostic « déchets » aura été réalisé au 4 ^{ème} trimestre 2016)		Délai	1 ^{ère} année : 25 entreprises 2 ^{ème} année : 20 entreprises 3 ^{ème} année : 5 entreprises			
Modalités de l'action	Phase pilote au dernier trimestre 2016 Elaboration d'une trame « <i>diagnostic déchets et économie circulaire</i> » en entreprise. Relecture de cette trame avec la CCI et la CMA Identification d'entreprises potentiellement intéressées : - Pré-identification avec le service économie, la CCI, la CMA, voire la chambre d'agriculture - Prise de contact avec le dirigeant de l'entreprise pour lui présenter la démarche, et l'intérêt pour son entreprise - Prise de rendez-vous pour le diagnostic (une demi-journée) - Elaboration du bilan, transmission des recommandations à l'entreprise - Proposition de rejoindre la démarche « Défi Déchets – 10% » - Rappel 6 mois plus tard pour connaître l'état de mise en œuvre des recommandations et les résultats observés						
Objectifs							
Objectifs de participation	Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un diagnostic		Objectifs de changement de comportement	Nombre d'entreprises ayant adopté au moins une recommandation			
2017	25		2017	10			
2018	45		2018	20			
2019	50		2019	25			

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets Action « Déchets-10% » auprès de 20 entreprises					III.C.2	
Référént interne : Mélanie Fessart						
Rôle du Rodez Agglo.	Accompagner les entreprises dans l'action de réduction et de valorisation de leurs déchets		Moyens humains de Rodez Agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Réduire les déchets dans les entreprises Montrer avec des exemples locaux que réduire les déchets contribue à la compétitivité de l'entreprise		Animatrice EC	0.05	0.05	0.05
			Développeur Economie Circulaire	0.05	0.05	0.05
			Ambassadeur	0.05	0.05	0.05
			Ambassadeur	0.05	0.05	0.05
Partenaires	CCI CMA Mode de contractualisation : A définir		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019
Autres dépenses			Coût prestataire			
			Autres dépenses			
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du territoire (artisanales, industrielles, tertiaires)		Délai			
Modalités de l'action	Proposer aux entreprises ayant fait l'objet d'un diagnostic de s'engager dans un objectif « déchets-10% ». - Sur la base des recommandations, évaluer le potentiel de réduction - Obtenir l'engagement de l'entreprise sur un certain nombre d'actions permettant d'atteindre cet objectif de « -10% » de déchets - Suivre les quantités de déchets produits/les actions mises en place, avec une réunion mensuelle - Les premières entreprises accompagnées démarreront en fin du premier semestre 2017, les dernières début 2019. L'accompagnement dure un an. - La collectivité assurera la mise en avant des entreprises ayant réduit leurs déchets d'au moins 10% (obtention d'un label « entreprise partenaire – 10% », cérémonie de remise du label prévue fin 2018, puis fin 2019, visibilité sur Internet sur une page spécifique, fiche Optigede) - L'accompagnement est de 6 jours par entreprise, au total, sur un an, soit 120 jours sur trois ans (40 jours en 2017, 60 jours en 2018, 20 jours en 2019) Un comité de suivi associe la CCI, la CMA					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre d'entreprises engagées dans le défi		Objectifs d'impact	QT de déchets évités (en tonnes/an, cumulés)		
2017	8		2017			
2018	10		2018			
2019	2		2019	100 tonnes		

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation de leurs déchets Mini-observatoire « déchets des entreprises » et économie circulaire					III.C.3	
Réfèrent interne : Sophie Cuesta (et Mélanie en appui)						
Rôle du Rodez Agglo.	Rassembler les informations Publier les informations sur Internet Répondre aux questions des entreprises		Moyens humains de Rodez Agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Chef de projet EC	0.05	0.05	0.1
Enjeux de l'action	Fournir aux entreprises du territoire des informations pertinentes et transparentes pour faciliter la gestion de leurs déchets, et les familiariser avec les enjeux de l'économie circulaire		Développeur Economie Circulaire	0.05	0.05	0.05
			Autres membres du SPGD	x	x	x
Partenaires	CCI CMA Mode de contractualisation : A définir		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019
			Coût prestataire			
Autres dépenses	Mise en ligne page Internet ?		Autres dépenses			
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du territoire (artisanales, industrielles, tertiaires)		Délai			
Modalités de l'action	Les informations rassemblées dans le cadre de l'observatoire portent sur les modalités de gestion des déchets pour les entreprises du territoire et sur l'économie circulaire : prestataires déchets pour chaque gisement, modalités de collectes et d'évacuation, actions d'économie circulaire développées par les entreprises...					
	Ces actions seront collectées par l'ensemble de l'équipe du SPGD, ainsi que par le développeur économie circulaire. Elles sont transmises à la chef de projet Economie circulaire, qui les rassemblée et choisit lesquelles diffuser/publier.					
	Une page Internet consacrée aux modalités de gestion des déchets, dédiée aux entreprises, sera créée sur le site de Rodez Agglomération					
	L'information sera également diffusée via une newsletter trimestrielle « Economie Circulaire » à destination des entreprises (Cf. infra – Action IV.B).					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre d'entreprises abonnées à la newsletter	Objectifs d'activité	Nombre de newsletters publiées	Pages du site Internet consacrées aux thématiques « déchets des entreprises » et « économie circulaire »		
2017	50	2017	3	créées		
2018	150	2018	7	Mises à jour une fois par trimestre		
2019	500	2019	11			

III.D Favoriser les échanges et la mutualisation entre acteurs économiques du territoire

Rodez Agglomération souhaite développer des bourses d'échanges inter-entreprises (BEIE) sur son territoire. Ces bourses pourront être ouvertes à tout type d'acteurs économiques (y compris administrations, établissements sanitaires et sociaux, établissements d'enseignement...).

Principe

La "bourse d'échange" vise à favoriser les échanges, la mutualisation et la synergie entre les entreprises d'un même territoire. Elle permet de faire émerger au sein de chaque entreprise les ressources susceptibles de faire l'objet de transactions, puis de permettre aux autres entreprises d'exprimer leur éventuel intérêt pour ces ressources...

Ces ressources vont de la chute de bois à la fin d'un chantier, à la mise en commun d'un engin de manutention, en passant par le partage de locaux ou même la mutualisation de personnel.

Le format de la bourse d'échange présente l'avantage d'être efficace, opérationnel et de favoriser les échanges et l'élargissement des réseaux professionnels des participants, et donc des entreprises, sur un temps court.

Format

La bourse d'échange réunit une quarantaine d'entreprises sur une demi-journée. Un dispositif spécifique d'animation est utilisé. Il permet de détecter des synergies potentielles (quelques centaines). Après la bourse d'échange, les synergies identifiées sont transmises aux entreprises concernées. Un suivi est ensuite assuré, avec chacune des entreprises ayant participé, et de manière plus ciblée pour la dizaine de synergies les plus intéressantes identifiées par la collectivité.

Expérimentation

Rodez Agglomération a expérimenté une bourse d'échange le 13 décembre 2016. 185 synergies potentielles y ont été identifiées. Elle a donné satisfaction aux organisateurs que aux participants.

Contractualisation avec l'ADEME

Dans le cadre du CODEC, l'ADEME attend que 30 synergies soient mises en œuvre. La création du dispositif d'échange de gravats (Cf. supra – Action III.A) peut compter comme une des synergies.

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Favoriser les échanges et la mutualisation entre les entreprises du territoire					III. D	
Réfèrent interne : Mélanie Fessart						
Rôle du Rodez Agglo.	Animer le groupe de travail Organiser la bourse d'échanges Animer la bourse d'échanges Assurer le secrétariat de la bourse d'échanges Suivre et faciliter la mise en œuvre des synergies potentielles Dénombrer les synergies mises en œuvre		Moyens humains de Rodez Agglomération	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Animatrice EC	0.15	0.15	0.15
			Autres (réparties sur le service)	0.15	0.15	0.15
Enjeux de l'action	Favoriser les synergies entre les entreprises (Ecologie Industrielle et Territoriale)		Développeur Economie Circulaire (Dir. Dev. Eco RA)	0.15	0.15	0.15
Partenaires	Chambres consulaires Mode de contractualisation : convention de partenariat		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			CCI	x	x	x
			CMA	x	x	x
			Chambre d'agriculture	x	x	x
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019
Autres dépenses	Frais de bouche, matériel bureautique pour l'invitation		Autres dépenses	1 500 €	3 000 €	3 000 €
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du territoire, hormis prestataires déchets		Délai	immédiat		
Modalités de l'action	Rodez Agglomération anime un groupe de travail chargé de l'animation et de la mise en œuvre des bourses d'échange, auquel participent les chambres consulaires. Une première bourse d'échange (expérimentale) est organisée fin 2016, puis en octobre 2017, avril 2018, octobre 2018, avril 2019 et octobre 2019. Rodez Agglomération assure la logistique de la démarche, ainsi que le recrutement et la formation de l'équipe d'animation de la bourse d'échange. La bourse est organisée dans une entreprise partenaire, différente à chaque fois. Les invitations sont envoyées au moins 8 semaines à l'avance. Elles sont ciblées et font l'objet de rencontres et relances. Rodez Agglomération assure le secrétariat de la démarche, puis l'envoi aux entreprises des synergies potentielles identifiées au cours de la bourse. Chaque bourse fait l'objet d'une réunion préparatoire du groupe de travail dédié, ainsi que d'une réunion de suivi. Les synergies potentielles les plus intéressantes sont identifiées à cette occasion. Les entreprises participantes sont rappelées dans le mois qui suit la bourse d'échange pour connaître les synergies mises en œuvre. En ce qui concerne les synergies potentielles les plus intéressantes, elles sont transmises au développeur Economie Circulaire de Rodez Agglo pour qu'il prenne rendez-vous spécifiquement avec les entreprises concernées, et accompagne la mise en œuvre de ces synergies. Le cas échéant, une plateforme Internet pourra être développée pour amplifier la dynamique d'échange.					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de bourses organisées (cumulées)	Nombre d'entreprises participantes (cumulées)	Objectifs d'impact	Nombre de synergies mises en œuvre		
2016	1	20		5		
2017	2	45	2017	10		
2018	4	90	2018	20		
2019	6	120	2019	30		

III.E Développer les activités de l'économie circulaire

Au cours de l'étude de préfiguration, plusieurs projets d'activités économiques relevant de l'économie circulaire ont été identifiés. Pour favoriser le développement de tels projets, la collectivité peut proposer un accompagnement.

Cet accompagnement, ainsi que l'identification des besoins du territoire en actions de l'économie circulaire, sera confié à un « *chargé de mission Développement Economique Economie circulaire* » ou « *Développeur Economie Circulaire* », spécialement dédié au développement des activités de l'économie circulaire sur le territoire de Rodez Agglomération, et rattaché à la Direction du Développement Economique.

Son recrutement sera assuré conjointement par le SPGD et par la Direction du Développement Economique. Son activité fera l'objet d'un document de cadrage annuel élaboré par les deux services.

La fiche de poste devra être publiée début janvier 2017, pour une embauche au premier trimestre 2017. Le profil de ce chargé de mission devra correspondre à une personne expérimentée, susceptible à la fois d'analyser les besoins du territoire, mais aussi d'être dans une relation de proximité avec les entreprises (sur le terrain) et d'être en mesure de les accompagner dans leurs démarches.

Son action couvrira les aspects suivants :

- Identification des besoins du territoire en activités de l'économie circulaire ;
- Identification de porteurs de projets potentiels ;
- Appels à projets d'économie circulaire ;
- Orientation des aides à vocation économique de Rodez Agglomération vers l'Economie circulaire ;
- Identification des dispositifs d'aides existant en faveur de l'économie circulaire ;
- Accompagnement administratif et financier en faveur des activités de l'économie circulaire ;
- (Identification des potentialités et des démarches à mettre en œuvre en matière d'écoconception).

Dans le domaine du développement économique lié à l'économie circulaire, ce développeur économique pourrait également avoir pour mission :

- de faire émerger des circuits de proximité (favoriser l'émergence de producteurs locaux et faciliter les circuits de distribution de proximité);
- d'appuyer au développement de nouvelles filières (identification des besoins en lien avec le SPGD et contact avec les prestataires susceptibles de proposer des solutions : Braley, Chimirec, Véolia, Catusse....).

Les ETP créés sur le territoire, dans le secteur privé, en lien avec les activités d'économie circulaire seront dénombrés chaque année.

Développer l'économie circulaire dans les entreprises						
Développer les activités de l'économie circulaire				III. E		
Réfèrent interne : Sophie Cuesta						
Rôle de Rodez Agglo.	Soutenir le développement des projets d'activités économiques relevant de l'économie circulaire		Moyens humains de Rodez Agglo.	ETP par an		
				2017	2018	2019
			Chef de projet EC	0.05	0.05	0.05
Enjeux de l'action	Contribuer au développement d'activités de l'économie circulaire, pourvoyeuses d'emploi		Développeur Economie Circulaire	0.675	0.675	0.675
Partenaires	CCI CMA Ch. d'agriculture Lien entre SPGD et Dir. Dev. Eco : document annuel de cadrage des missions du développeur économie circulaire. Le développeur économique rencontrera toutes les semaines l'animatrice ou la chef de projet Economie Circulaire.		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo. aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission		2017	2018	2019
			Coût prestataire			
Autres dépenses			Autres dépenses			
Public-cible (dont pilote)	Entreprises du territoire, porteurs de projet, associations contribuant à l'activité économique Dossiers pilotes (exemples) : - Appui à la structuration d'une filière de réemploi des ordinateurs - Projet de centrale à chaleur de RAGT (appui à l'émergence d'une recyclerie) - ...		Délai			
Modalités de l'action	Rodez Agglomération (Direction Développement Economique) embauchera pour 3 ans un « développeur économie circulaire » dont la mission principale consistera à : - Identifier les besoins du territoire en activités de l'économie circulaire ; - Identifier des porteurs de projets potentiels ; - Aider ces porteurs de projets à faire aboutir leur projet d'activité. Ces démarches relèveront de l'économie de fonctionnalité principalement, mais potentiellement également de l'écoconception, de l'approvisionnement durable ou de l'EIT.					
	Le Développeur Economie Circulaire contribuera aussi à orienter dès 2017 le dispositif d'aides à l'activité économiques de Rodez Agglomération vers les activités d'économie circulaire. Il évaluera aussi les possibilités de synergies avec CATALYS et avec le fonds d'intervention pour l'économie sociale et solidaire.					
	Le cadrage des missions du développeur économique sera réalisé conjointement par la direction du développement économique et le SPGD.					
	Le développeur économique sera en lien régulier avec les chambres consulaires, pour identifier des porteurs de projets potentiels, et les accompagner.					
	Pour être en prise avec l'actualité des entreprises, il participera aux autres actions « entreprises » du SPGD : il contribuera notamment à la rédaction de la newsletter « déchets et économie circulaire » et participera aux diagnostics en entreprise et à au « défi déchets-10% ». De manière générale, il participera au maximum de rencontres et d'évènement avec les entreprises. Son rôle étant notamment de détecter les projets potentiels d'économie circulaire.					

	Le rôle des partenaires sera de transmettre les coordonnées de porteurs de projets potentiels, qu'ils auront pu identifier, ou de tout autre élément concourant au développement de l'activité économique sur le territoire.		
Objectifs			
Objectifs de participation	Nombre de projets d'économie circulaire voyant le jour	Objectifs d'impact	Nombre d'emplois créés, en lien avec les activités de l'économie circulaire
2017	1	2017	1
2018	3	2018	5
2019	5	2019	10

IV Sensibiliser à l'économie circulaire

IV.A Sensibiliser les habitants

IV.A.1 Déployer des campagnes de communication ciblées

Sensibiliser à l'économie circulaire

Sensibiliser les habitants

Porter des campagnes de communication ciblées

Référent interne : Sophie Cuesta

IV.A.1

Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Accompagner le déploiement des actions de prévention prioritaires avec des stratégies de communication ciblées		Chef de projet EC	0.1	0.1	0.1
			Autre			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
				45000	45000	45000
Public-cible	A définir suivant les actions de communication		Autres dépenses)			
Modalités de l'action	Un plan de communication annuel sera établi chaque année au moment de l'élaboration du budget N+1 pour poser les objectifs et choisir les moyens alloués. Ce plan sera présenté aux membres du COPIL du SPGD et transmis au Comité de Direction de Rodez Agglomération pour validation. Ce plan comprend de la communication à l'attention du grand public pour : - Faire connaître le programme et ses résultats ; - Faire adhérer à de nouveaux services (mise à disposition de poules par exemple) ; - Fournir des témoignages sur des bonnes pratiques ; - Informer d'un évènement à venir. Cette communication Grand Public se fera par : - L'édition de minimum 2 « Agglo Tri » par an distribués dans toutes les boîtes aux lettres ; - 2 à 6 newsletters par an dédié au SPGD ; - Communiqués et conférences de presse ; - Flyers et affichages dans les Mairies et commerces de proximité ; - Sites Internet de Rodez Agglomération et des 2 plus importantes Maires (Rodez et Onet-le-Château) ; - Réseau sociaux. Il peut aussi prévoir des campagnes ponctuelles multi-supports (affichage, radio, presse) sur une thématique devant être mise en avant, à l'image de ce qui a été fait sur l'adoption des poules ou le compostage en pied d'immeuble. De plus, en 2018, les camions seront équipés de panneaux métalliques fixes sur lesquels pourront être collés des affiches grand format avec des visuels renouvelés tous les trimestres. Ce plan présentera aussi des actions de communication auprès de publics plus ciblés, à l'échelle d'un quartier ou dans des écoles par exemple pour venir en appui des actions de promotion d'alternatives réalisées dans le cadre PLP.					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de campagnes de communication réalisées annuellement		Objectifs d'impact	-		
2017	1		2017	-		
2018	1		2018	-		
2019	1		2019	-		

IV.A.2 Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Sensibiliser à l'économie circulaire

Sensibiliser les habitants				IV.A.2		
Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire						
Réfèrent interne : Edwige Boutonnet						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Réduire le proportion de résidus de cuisine (et reste de repas) ainsi que de produits non consommés, non déballés, dans les poubelles de Rodez Agglomération		Ambassadeur	0,075	0.075	0.075
			Autre			
Partenaires	Les centres sociaux, les épiceries sociales, les MJC, les associations de consommateurs, les relais d'assistante maternelle, les PMI, le GRETA, les agents des Collectivités		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Habitants de Rodez Agglomération		Autres dépenses)	250	250	250
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	Organiser des actions sur le territoire de Rodez Agglomération et informer les habitants sur les gestes simples à mettre en œuvre, en s'appuyant notamment sur le guide réalisé en 2016 : - Organiser des ateliers de cuisine (dont l'objectif est d'accommoder les restes alimentaires, soit de façon ponctuelle, soit de façon régulière) auprès de collectivités, de MJC, ou même en interne (2017 : 4 en interne + 2 en externe / 2018 et 2019 : 8 en externe chaque année) - Organiser des actions phares sur la cuisine des fruits et légumes moches (Disco-Soupe / Disco-Salade) : une par an					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de guides distribués et téléchargés	Nombre de participants aux ateliers et/ou sensibilisations	Nombre de participants aux actions phares	Nombre de personnes déclarant mettre en place un geste de lutte contre le gaspillage alimentaire		
2017	750	40	200	-		
2018	1000	80	200	-		
2019	500	40	200	-		
2020	-	-		50%		

IV.A.3 Sensibiliser au jardinage pauvre en déchets verts

Amplifier l'impact du programme local de prévention						
Réduire les bio déchets des particuliers				I.A.3		
Sensibiliser au jardinage pauvre en déchets						
Réfèrent interne : Edwige Boutonnet						
Rôle du Rodez aggro.	opérateur			2017	2018	2019
Enjeux de l'action	- Faire émerger une structure qui propose du broyage à domicile		Ambassadeur	0.05	0.05	0.05
			Autre :			
Partenaires	-		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
Prestataire	-		Coût prestataire	2017	2018	2019
Public-cible	Les foyers qui résident en maison individuelle et qui disposent d'un jardin		Autres dépenses	0	0	0
Public-cible pilote	-		Délai			
Modalités de l'action	- Sensibilisation, par une quinzaine d'actions par an, des habitants de Rodez Agglomération aux pratiques de jardinage permettant de valoriser leurs déchets verts, à l'occasion de déchèterie mobile, d'actions ponctuelle lors de semaine emblématique nationale de prévention ou de demandes de collectivités, associations, etc..... - Réalisation d'un guide du jardinier responsable en 2017, incluant des conseils sur le jardinage pauvre en déchets (pratique du BRF, mulching, paillage, compostage), sur la préservation de la biodiversité (astuces pour faciliter la présence et l'installation des « alliés du jardin »), et pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien du jardin et du potager (Compagnonnage, Recettes de Grand-Mère contre les maux du jardin).					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements	Nombre de guides téléchargés et distribués	Objectifs d'impact	-		
2017		1500	2017			
2018		750	2018			
2019		500	2019			
2020	45%		2020			

IV.A.4 Massifier la sensibilisation scolaire

Rodez Agglomération réalise depuis de nombreuses années des interventions en classe, principalement dans les écoles primaires, pour sensibiliser à la prévention et à la valorisation des déchets.

Sensibiliser à l'économie circulaire

Sensibiliser les habitants				IV.A.4		
Sensibiliser les scolaires et péri-scolaires						
Réfèrent interne : Edwige Boutonnet						
Rôle de Rodez Agglo	Opérateur		Moyens humains de Rodez Agglo	ETP par an		
				2017	2018	2019
Enjeux de l'action	Intervenir en milieu scolaire ou périscolaire est le gage d'un apprentissage de nouveaux comportements ancrés dans la durée. Si la sensibilisation est effectuée dans toutes les classes d'un même niveau, elle touche en un an 2,5% des foyers du territoire.		Ambassadeur	0.27	0.27	0.27
			Autre			
Partenaires	Les équipes éducatives et pluridisciplinaires des écoles et centres de loisirs.		Moyens humains des partenaires	2017	2018	2019
			Soutien de Rodez Agglo aux partenaires (€)			
Prestataire	Nom :	Mission	Coût prestataire	2017	2018	2019
				400 €	400 €	400 €
Public-cible	Les classes du cycle 2 aux lycées, les activités périscolaires, les enfants en centre de loisirs de Rodez Agglomération		Autres dépenses)			
Public-cible pilote			Délai			
Modalités de l'action	Réaliser 80 animations scolaires sur la prévention des déchets toutes thématiques (Le ver de terre le compost c'est son affaire !, Attention danger ! Trop de nourriture jetée, Recycler c'est bien, prévenir c'est mieux !)					
	La sensibilisation sera réalisée en interne par Rodez Agglomération, ou confiée en externe à des éducateurs environnement (ex : CPIE), avec suivi du programme présenté et contrat d'objectif en nombre de classes sensibilisées.					
	NB : les projets de prévention et valorisation des biodéchets dans les établissements scolaires peuvent inclure une dimension pédagogique forte, et permettront par leur mise en œuvre de sensibiliser davantage d'élèves à des pratiques durables vis-à-vis des biodéchets alimentaires (lutte contre le gaspillage alimentaire, tri des biodéchets, compostage...) – Cf. supra fiche I.B.5					
Objectifs						
Objectifs de participation	Nombre d'animations effectuées		Objectifs d'impact	Nombre d'enfants sensibilisés		
2017	20		2017	460		
2018	15		2018	345		
2019	15		2019	345		

IV.A.5 S'appuyer sur des relais de sensibilisation

IV.A.5.a Former des guides composteurs

Référent identifié au sein du SPGD	Samuel Mercoirol – 0,025 ETP par an
------------------------------------	-------------------------------------

Le développement du compostage de proximité inclut le recrutement de guides-composteurs bénévoles, qui devront être formés par un maître-composteur. La formation pourra être ouverte aux personnes chargées du compostage dans les établissements gros producteurs de biodéchets (ex : ESAT Ste-Marie), ainsi qu'aux partenaires actifs sur le compostage des biodéchets (Régie de territoire Progress), voire à des bénévoles volontaires (*via* les associations de jardiniers, de consommateurs, Cassiopée...)

Le réseau des guides-composteurs pourra être ensuite animé par des rencontres d'échange, des visites de sites, avec par exemple deux rencontres annuelles.

IV.A.5.b Proposer un programme de formation citoyen sur les enjeux de l'économie circulaire

Référent identifié au sein du SPGD	Mélanie Fessart – 0,025 ETP par an
------------------------------------	------------------------------------

Le thème de l'économie circulaire est un sujet potentiellement intéressant pour les citoyens. En lien avec l'université du temps de libre de Rodez et l'IUT de Rodez, Rodez Agglomération pourrait proposer un programme de formation des citoyens aux enjeux de l'économie circulaire. La formation pourrait se dérouler en une dizaine de sessions, sur l'année 2018-2019, et faire appel à des intervenants locaux.

IV.A.5.c Programmer une campagne partenariale de porte à porte avec la Poste

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta – 0,025 ETP en 2017 et 2018
------------------------------------	---

La Poste, parmi les nouveaux métiers qu'elle développe, propose de confier aux facteurs un rôle de contact de proximité. Une expérimentation pourrait être tentée pour sensibiliser les habitants au compostage et diffuser l'autocollant Stop-pub. Un budget de 15 000 € est prévu pour cette action.

IV.A.6 Présenter la démarche d'économie circulaire à travers les outils de communication usuels de la collectivité

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta – 0.025 ETP par an
------------------------------------	----------------------------------

Les outils de communication susceptibles de présenter la démarche d'économie circulaire sont :

- Magazine de Rodez Agglomération
- Documents spécifiques sur les déchets (ex : Agglo Tri...)

IV.B Sensibiliser les entreprises du territoire

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta / Développeur Economie circulaire – 0.025 ETP par an chacun
------------------------------------	---

La fiche-action III.C.3 propose deux outils de communication à destination des entreprises du territoire :

- Une newsletter trimestrielle (qui pourra reprendre pour partie la newsletter actuelle du service déchets) ;
- Un site Internet.

En complément, Rodez Agglomération proposera, en partenariat avec les chambres consulaires, une rencontre trimestrielle autour des enjeux de l'économie circulaire. Cette rencontre sera réalisée sous le format d'un petit-déjeuner. D'une durée maximale de 2 heures, elle sera consacrée à un thème de l'économie circulaire et comprendra trois parties :

- Un témoignage d'une entreprise ayant mis en place une action relative au sujet retenu ;
- Les soutiens susceptibles d'être apportés aux entreprises pour la réalisation d'une action sur ce sujet ;
- Le recueil (identification) des éventuels projets d'entreprise sur ce sujet.

IV.C Valoriser l'implication des entreprises

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta – 0.025 ETP par an chacun
------------------------------------	---

Les entreprises engagées dans une des actions du programme d'économie circulaire pourront être reconnues comme « partenaires de la collectivité ». Une formalisation de ce partenariat sera élaborée, sous la forme d'une charte ou d'un modèle de convention de partenariat.

Rodez Agglomération valorisera les entreprises engagées par une communication adaptée, et lors des événements liés au programme.

IV.D Organiser une réunion annuelle de présentation du programme

Référent identifié au sein du SPGD

Mélanie Fessart – 0.05 ETP par an

Proposition : organiser une réunion annuelle de présentation du programme d'économie circulaire aux principaux acteurs du territoire. Cette réunion donnera suite à la soirée de lancement, et servira de rendez-vous régulier pour valoriser la dynamique d'économie circulaire.

Lancement et bilan du programme d'économie circulaire

Au cours du premier semestre 2017, aura lieu une soirée de lancement de la démarche, pour réunir les partenaires, les acteurs rencontrés, les élus, les entreprises potentiellement intéressées, présenter le projet de programme et des exemples d'actions relevant de l'économie circulaire sur le territoire. Cette soirée de lancement sera publique. La presse pourra être associée.

Une réunion de bilan du programme, associant les mêmes acteurs, aura lieu au printemps 2020, pour marquer la fin du programme.

IV.E Valoriser le programme d'économie circulaire au-delà des limites du territoire

Référent identifié au sein du SPGD

Mélanie Fessart – 0.05 ETP

Pour contribuer à la pérennité de sa démarche d'économie circulaire, valoriser les actions du territoire et contribuer à l'élan national en faveur de l'économie circulaire, Rodez Agglomération veillera à faire connaître les actions réalisées dans le cadre du programme d'économie circulaire.

Les actions suivantes seront réalisées par l'animatrice Economie circulaire, avec l'appui du Développeur Economique Economie Circulaire :

- Remplir des fiches OPTIGEDE : deux par an ;
- Participer systématiquement aux journées ZDZG régionales et nationales et proposer d'y intervenir une fois par an pour témoigner d'un retour d'expérience ;
- Participer au réseau envisagé par la CCI de l'Aveyron ;
- Associer le pôle d'équilibre territorial et rural au programme d'économie circulaire, en le rencontrant au moins une fois par an et en le conviant à assister aux événements partenariaux du programme ;
- Accueillir si possible une collectivité par an en visite ;
- Intervenir dans 1 ou 2 colloques chaque année ;
- Diffuser le savoir-faire de la bourse d'échanges inter-entreprises (ex : le PETR ruthénois a demandé à pouvoir bénéficier d'une telle diffusion).

V Affiner les stratégies territoriales

V.A Construire une stratégie territoriale de gestion de l'organique

Référent identifié au sein du SPGD	Sylvain Caujolle
------------------------------------	------------------

Sur le territoire de Rodez Agglomération, les déchets organiques ont cinq sources principales¹ :

- les biodéchets alimentaires (particuliers, de la restauration collective ou commerciale) ;
- les déchets verts (des particuliers, des collectivités ou des entreprises) ;
- les déchets organiques issus de process industriels ou artisanaux ;
- les invendus alimentaires ;
- les effluents d'élevage (agriculteurs).

Rodez Agglomération propose aujourd'hui deux types d'actions pour les déchets organiques :

- des actions de prévention : compostage de proximité, distribution de poules, broyage de tailles de haie... ;
- des actions de valorisation : recueil des déchets verts des particuliers en déchèterie et traitement confié à un prestataire privé (Braley) pour le compostage, ou à des agriculteurs pour du broyage et du co-compostage.

Le SYDOM de l'Aveyron assure le traitement des ordures ménagères et assimilées, qui contiennent une part de déchets organiques non triés.

Plusieurs solutions privées existent également sur le territoire :

- collecte : auprès des gros producteurs, proposée par Véolia et (de manière plus marginale) par Braley;
- traitement :
 - o méthaniseur Gaïané à Sébazac ;
 - o compostage réalisé par l'entreprise Braley, à proximité immédiate du territoire de Rodez Agglomération ;
 - o co-compostage des déchets verts à la ferme, en mélange avec des effluents d'élevage, chez M. Fabre, exploitant agricole.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la réglementation impose la collecte séparée des biodéchets aux producteurs de plus 10 tonnes par an. La loi de transition énergétique prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025.

Ces évolutions conduisent à l'émergence d'une offre privée, non organisée.

L'ADEME encourage à l'élaboration de schémas territoriaux de prévention et de gestion des biodéchets.

Rodez Agglomération élaborera un schéma de prévention et de gestion des biodéchets, comprenant une évaluation du gisement des biodéchets, et identifiant les opportunités de solutions, pour 2018.

¹ Les autres entités qui composent la fraction fermentescible des déchets ménagers et assimilés (ex : textiles sanitaires) ne sont pas considérés ici.

V.B Donner une lisibilité au réemploi et à la réparation sur le territoire

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta
------------------------------------	---------------

Le programme local de prévention 2016-2020 annonçait un évitement de 434 tonnes de déchets par an grâce aux actions de réemploi. Le réemploi présente donc un potentiel de réduction important pour le territoire.

Le territoire de Rodez Agglomération dispose aujourd'hui d'une recyclerie portée par Emmaüs, dans la zone Bel Air. La rénovation des déchèteries va permettre d'installer des points de collecte d'objets de seconde main. Le territoire pourrait accueillir de nouvelles formes de vente d'objets de seconde main, complémentaires à l'offre existante. L'ASAC et la Régie de Territoire ont témoigné de leur intérêt pour contribuer à l'émergence d'une recyclerie sur le territoire.

Rodez Agglomération étudiera pour mi-2018 les conditions d'émergence d'une recyclerie sur son territoire.

V.C Réaliser une étude de tarification incitative

Référent identifié au sein du SPGD	Sylvain Caujolle
------------------------------------	------------------

Le financement du service de prévention et de gestion des déchets est réalisé par la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères, complétée par la redevance spéciale des professionnels, mise en place depuis 2004 et qui représente 8% des recettes.

La collectivité souhaite réaliser une étude de faisabilité à la mise en place d'une tarification incitative. Ce projet, initialement prévu en 2015, n'avait pas pu voir le jour parce que le projet d'optimisation des opérations de collecte n'était pas suffisamment avancé, et qu'un outil informatique suffisamment évolutif pour gérer la mise en œuvre d'une tarification était attendu. Ces réserves sont aujourd'hui levées.

Cette étude aura pour objectif d'évaluer l'opportunité de mise en place de la Tarification Incitative et de proposer plusieurs scénarii d'organisation pour sa mise œuvre. L'étude devra orienter la collectivité vers le choix le plus adapté au territoire entre une TEOM incitative ou une REOM incitative, définir les coûts d'une telle mise en place et le niveau d'acceptabilité des usagers à cette mesure. Elle sera réalisée au premier semestre 2018.

V.D Etudier de nouvelles filières sur les déchèteries

Référent identifié au sein du SPGD	Sophie Cuesta
------------------------------------	---------------

La collectivité dispose de 17 filières de valorisation des déchets de déchèterie et a contractualisé avec les éco-organismes dédiés, soit directement, soit par le biais du Syndicat départemental.

Parmi ces filières classiques se trouve la collecte des bâches plastiques qui est une particularité du territoire aveyronnais.

L'exiguïté actuelle des 5 déchèteries, implantées selon une logique communale, n'a pas permis une recherche active d'autres filières innovantes de valorisation.

Pour ces raisons et d'autres, la collectivité lance une étude de requalification de son réseau de déchèteries et souhaite créer des structures permettant la mise place de nouvelles filières de valorisation.

Elle pourra pour cela être amenée à soutenir la création de nouvelles activités économiques selon le dispositif défini à la fiche action III.E. « Développer les activités de l'économie circulaire ». (Cf. chapitre II)

VI En interne, mobiliser et monter en compétence

Les actions prévues dans le présent programme d'Economie Circulaire impliquent la montée en compétence de l'ensemble de l'équipe de Rodez Agglomération travaillant sur les déchets.

Pour les **agents**, cela se traduira notamment par des formations sur le compostage (formation de maître-composteur), sur la maîtrise des déchets du BTP, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, sur les différents aspects de l'économie circulaire pour les entreprises, et notamment l'écologie industrielle et territoriale.

Les agents ont développé au cours de l'étude de préfiguration, et continueront à développer, de nouveaux savoir-faire en ce qui concerne les diagnostics et accompagnement des entreprises d'une part, et l'animation de bourses d'échanges d'autre part.

Les agents participeront à des colloques et conférences sur l'économie circulaire, au réseau ZDZG animé par l'ADEME, et à des visites d'autres collectivités engagées dans des actions d'économie circulaire (benchmark).

Enfin, ils pratiqueront la transversalité au sein de la collectivité, notamment avec la Direction du Développement Economique et la mission Maîtrise d'œuvre – travaux.

Les **élus** seront associés à cette montée en compétence. Ils participeront aux visites d'autres collectivités, selon la pertinence et la proximité des exemples choisis. Ils bénéficieront de temps de sensibilisation dédiés.

La collectivité poursuivra sa démarche de transparence sur les coûts.

VII Piloter le programme d'économie circulaire

VII.A Instances de gouvernance du programme d'économie circulaire

Le schéma de gouvernance envisagé pour le programme d'économie circulaire est le suivant :

Tableau 6 : les instances de gouvernance du programme d'économie circulaire

Instance	Composition	Objectif	Animation	Fréquence
Bureau de Rodez Agglomération (et conseil communautaire si nécessaire)	Elus de Rodez Agglomération	Validation	Président de Rodez Agglomération	Une réunion par mois / sujet à inscrire à l'ordre du jour
Comité de pilotage politique de la démarche EC (COPIL)	Elus de Rodez Agglo. : - vice-Présidente aux déchets - vice-Président Economie - autres élus nommés Agents de Rodez Agglo : - Directeur du Dév. Eco. - DST - Directeur du SPGD - Chef de projet EC - Animatrice EC - Développeur EC - ADEME	Suivi politique du programme Discussion sur les orientations	Vice-Présidente Déchets, avec l'appui de la Chef de projet EC	Une à deux réunions par an
Comité technique Economie Circulaire (COTEC)	Agents de Rodez Agglo. impliqués dans la démarche d'Economie circulaire Partenaires majeurs	Suivi de la mise en œuvre du programme	Par animatrice EC	3 réunions par an
Commission de suivi	Chef de projet Animatrice de projet ADEME (une réunion sur 3)		Animatrice EC	Une réunion par mois
Groupes de travail (un pour chaque action du programme)	Agents de Rodez Agglomération, partenaires, voire prestataire, concernés par la réalisation de l'action	Suivre la réalisation d'une action	Référent de l'action au sein du SPGD	Autant que nécessaire
Réunion annuelle de présentation du programme	Acteurs et entreprises partenaires	Partage d'Information	Animatrice EC	Une fois par an

VII.B Outils de suivi et de bilan

L'animatrice du programme d'économie circulaire tiendra à jour trois outils de suivi du programme :

- le **calendrier récapitulatif** global des actions ;
- une **fiche de suivi** par action ;
- le **tableau des indicateurs**.

En outre, la **matrice des coûts de la prévention** sera tenue à jour, adaptée au besoin à la dynamique Economie Circulaire. Enfin, le **rapport sur le service déchets**, incluant le bilan du PLP, sera publié annuellement.

La collectivité a réalisé une **étude de caractérisation** des ordures ménagères en 2015, ainsi qu'un **sondage**. Elle fera de même en 2020. Les résultats de ces enquêtes contribueront au bilan de ce programme.

VII.C Moyens consacrés au programme

VII.C.1 Moyens humains

VII.C.1.a Organisation générale

Le schéma de l'organisation des moyens humains consacrés au programme est présenté page suivante.

Ce schéma représente :

- Le SPGD (au centre) ;
- La Direction du Développement Economique de Rodez Agglomération (à droite) ;
- Les partenaires externes consacrant des moyens humains spécifiques à la conduite d'une ou plusieurs actions du programme (à gauche).

Au sein du SPGD :

- La Chef du projet « Programme d'Economie Circulaire »
 - o Vérifie la conformité de la réalisation du programme à ce qui a été validé politiquement
 - o Identifie les besoins de nouvelle validation politique en fonction de l'avancée du programme
 - o Définit le cadre du travail commun avec les partenaires (acteurs extérieurs au SPGD intervenant dans le programme d'économie circulaire (convention, autres documents de cadrage))
 - o Veille à l'engagement des moyens alloués à la réussite du programme
 - o Prépare, avec l'animatrice, l'ordre du jour du comité de pilotage
 - o Assure le suivi budgétaire du projet

NB : le temps consacré à la direction de projet correspond à 0.1 ETP

- L'animatrice « Programme d'Economie Circulaire »
 - o Anime au quotidien le programme d'Economie Circulaire
 - o Veille à l'atteinte des objectifs du programme d'Economie Circulaire
 - o Fait adhérer toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du programme d'économie circulaire
 - o Crée une cohésion d'équipe au sein du SPGD, avec le développeur économique, et les principaux partenaires
 - o Veille au respect des délais de l'ensemble des actions du programme d'Economie Circulaire
 - o Accompagne les référents de chaque action dans la réalisation de leur mission
 - o Interagit avec les partenaires dans le cadre des actions
 - o Prépare l'ordre du jour du comité technique de suivi et de la commission de suivi

NB : le temps consacré à l'animation du projet correspond à 0.15 ETP

L'animatrice est appuyée par des référents spécifiques pour chaque action. Les référents de chaque action peuvent être au choix :

- Le développeur économie circulaire – rattaché à la Direction du Développement Economique ;
- Les ambassadeurs de prévention et de gestion des déchets ;
- La chef de service prévention et valorisation des déchets ;
- Le directeur du SPGD ;
- La chargée de mission tarification.

Les autres partenaires de Rodez Agglomération consacrent entre 0.1 et 0.5 ETP par an à la conduite des actions du programme d'économie circulaire, dans le cadre de conventions de partenariat avec Rodez Agglomération.

Partenaires

Version finale

Rodez Agglomération

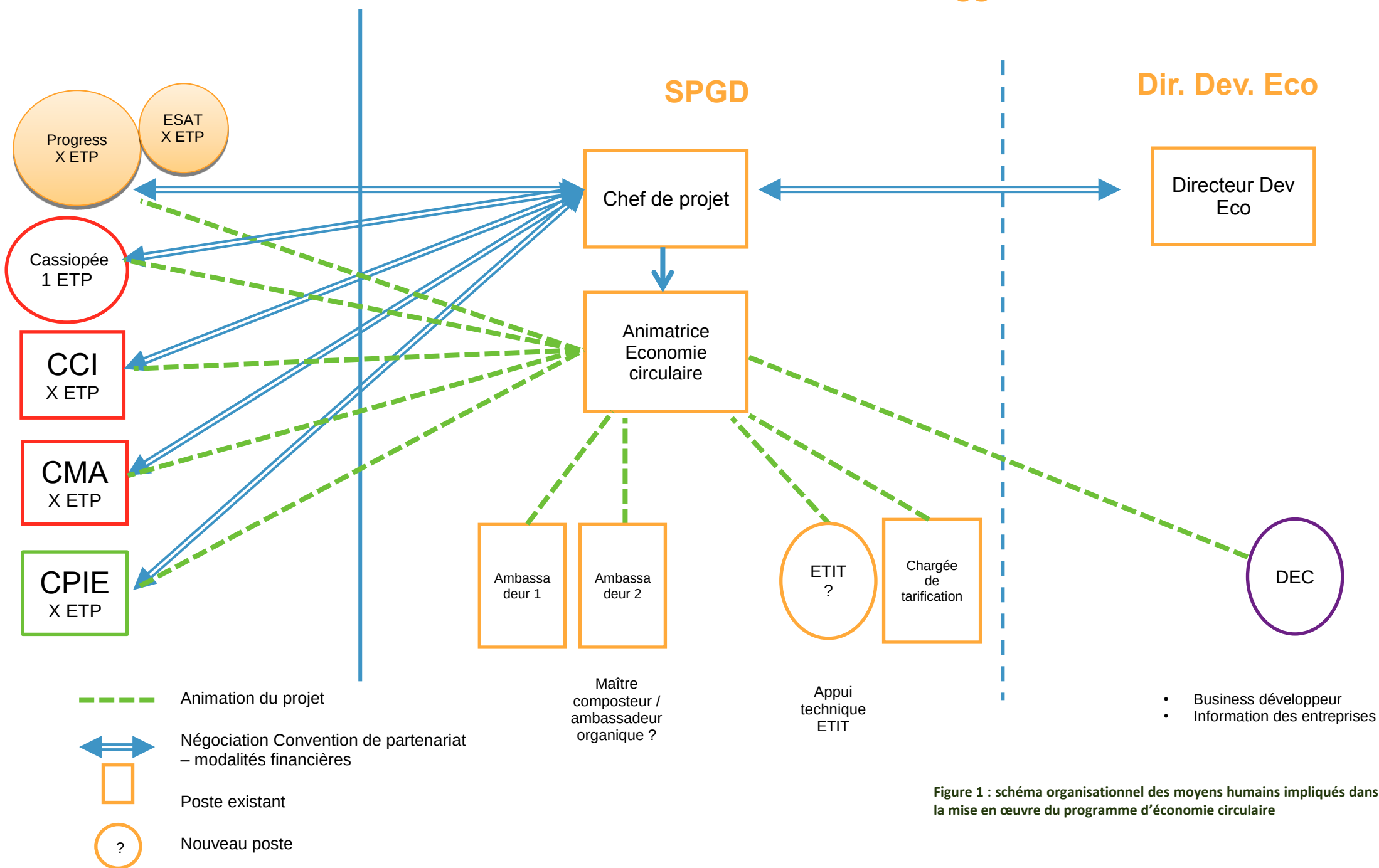


Figure 1 : schéma organisationnel des moyens humains impliqués dans la mise en œuvre du programme d'économie circulaire

VII.C.1.b Description des moyens humains mobilisés pour le programme

Le tableau en Annexe 1 décrit les moyens humains susceptibles d'être mobilisés pour réussir le programme d'économie circulaire :

- Internes au SPGD ;
- Internes à Rodez Agglomération mais externes au SPGD ;
- Externes à Rodez Agglomération (dans les organisations partenaires).

VII.C.1.c Moyens humains consacrés par Rodez Agglomération au programme d'économie circulaire

Au total, Rodez Agglomération consacrera 7,05 ETP au programme d'économie circulaire, pour ses parties I, III, IV et VII.

Il est à noter que ne sont pas considéré ici les parties II (valorisation), ni V (études), ni le temps consacré à la montée en compétence par les agents (partie VI).

Figure 2 : Moyens humains consacrés par Rodez Agglomération au programme d'économie circulaire, en ETP, pour les parties I, III, IV et VII du programme

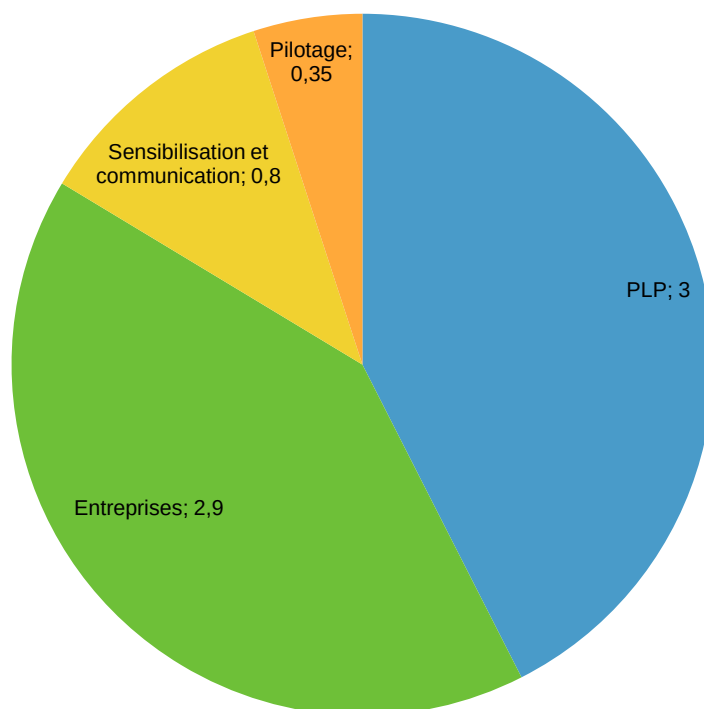
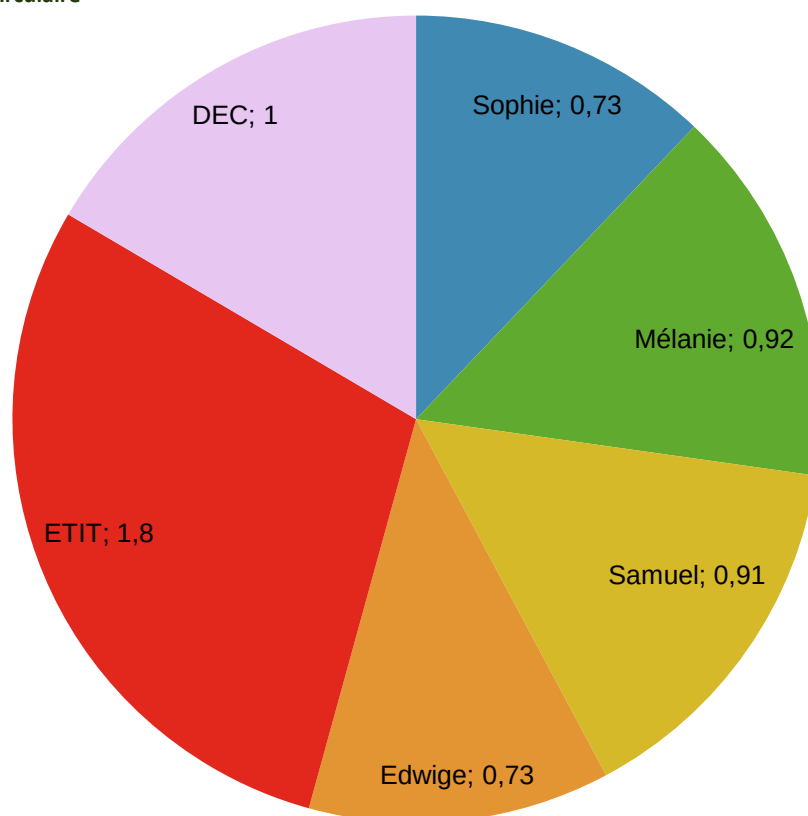


Figure 3 : moyens humains (en ETP) consacrés par chaque membre de l'équipe projet de Rodez Agglomération au programme d'économie circulaire



DEC : Développeur Economie Circulaire, ETIT : Equipe Technique d'Intervention Transversale

Cette figure fait apparaître (à ce stade, et dans l'attente des compléments et discussion), les points suivants :

- Environ 6,05 ETP sont nécessaires au sein du SPGD pour mener à bien le programme décrit ;
- 1 ETP supplémentaire est prévu : celui de Développeur Economie Circulaire.

Cette répartition n'inclut pas :

- Les actions de la partie II-valorisation des déchets (Sophie Cuesta) ;
- Les études mentionnées en partie V (Sophie Cuesta) ;
- La formation pour la montée en compétence, mentionnée en partie VI (tous).

VII.C.1.d Moyens humains mobilisés chez les partenaires

Tableau 7 : partenaires potentiels de chacune des actions, et moyens humains supplémentaires à mobiliser chez eux

	Actions portées par le partenaire	Actions auxquels contribue le partenaire	ETP sup. aux missions habit.
Cassiopée	II. B – Mobiliser les commerçants et artisans		1
CLAP la Primaube		III. B – Mobiliser les commerçants et artisans I.B5 – réduire les déchets alim.des gros prod.	Bénévoles
ESAT Sainte Marie		IB3 – détourner les déchets verts	0.5 ETP
UMIH		I.E1 – Doggy Bag I.B5 – réduire les déchets alim.des gros prod III.B – Mobiliser les commerçants et artisans III.C - Accompagner entreprises réd et valor déchets	0
CMA	ID.3 – Promouvoir la réparation	(II.A déchets de chantier) III.B Mobiliser les com. et artisans III.D Favoriser les échanges et la mutual.	0.1 à 0.15
CCI		I.E1 Doggy Bag III. B Mobiliser les com. et artisans III.C Accompagner les entreprises dans la réduction et la valorisation des déchets III.D Favoriser les échanges et la mutual. II.E Développer les activités de l'éco. circ. III.B Sensibiliser les entreprises du territoire	0 à 0.2
Ch. d'agri.		II.D Réduire les DV en déchèterie III.D Favoriser les échanges et la mutualisation	0 à 0.05
FD CUMA		I.B3 Réduire les DV en déchèterie	0 à 0.05
CAPEB		III.A Déchets de chantier	0
FBTP		III.A Déchets de chantier	0
RA – MO Travaux		III.A Déchets de chantier	0
COLAS		III.A Déchets de chantier	0
Rodez Agglo. Habitat		I.C Déployer l'autocollant Stop-pub I.B3 Développer le compostage collectif III.A Déchets de chantier	0
Communes.		I.G Réduire et mieux trier déchets de salle des fêtes	0
Régie de Territoire	I.A2 Développer le compostage collectif I.D2 Développer le réemploi du matériel informatique I.D5 dispositif d'échange	V.B Donner de la lisibilité au réemploi et à la réparation (et aussi II.B, IVA5a)	0 à 1
ASAC		V.B Donner de la lisibilité au réemploi/répar	0
Les Bleuets	I.E2		
Département	I.D2 Développer le réemploi du matériel informatique		0
RACK	I.D2 Développer le réemploi du matériel informatique		0
InforSud Diffusion		I.D3 Développer le réemploi du matériel informatique (sous réserve)	0
La Poste	III.A3 Camp. porte à porte		0 à 1
ADEME		VII - Suivi COPIL	0
RA – Dev Eco	II.E Développer les activités de l'économie circulaire	III. D - Favoriser les échanges et la mutualisation V - Suivi COPIL	1
RA – mission DD		VII - Suivi COPIL (sous réserve)	0
RA – Pol. de la ville		VII - Suivi COPIL (sous réserve)	0
JCE		VII - Suivi pilotage (sous réserve ?)	bénévoles
Cassiopée		VII -Suivi pilotage (sous réserve ?)	0
Université du temps libre		IV.A5b Proposer un programme de formation	0
Université de Rodez		IV.A5b Proposer un programme de formation	0
Total			2,6 à 4,95 ETP

VII.C.2 Budget

Cf. tableau en Annexe 1.

Le programme prévoit à ce stade, sur 3 ans, 120 000 € de moyens humains supplémentaires en interne, 90 000 € de soutien aux partenaires (Cassiopée, Régie de Territoire...) et 295 800 € d'achats.

Le montant prévisionnel des dépenses externes se répartit annuellement de la manière suivante :

- 2017 : 156 900 €
- 2018 : 122 150 €
- 2019 : 106 750 €

Ce budget prévisionnel ne comprend pas :

- Les coûts des investissements d'optimisation et de valorisation des déchets (partie II) ;
- Les coûts liés à d'autres partenariats possibles (CCI, Ch. d'agri, Régie de Territoire, CPIE, la Poste, FD CUMA) mais aujourd'hui non validés ;
- Les coûts des études (partie V)
- Les coûts liés à la montée en compétence (partie VI) : visites et formations
- Le coût de l'étude de préfiguration
- Les coûts liés aux moyens internes mobilisés

VII.D Calendrier

Cf. Document Excel

VII.E Indicateurs

Cf. Document Excel

Annexes

Annexe 1 : Les actions non retenues

- Favoriser le don alimentaire par les GMS
- Réduire les déchets dans les entreprises du secteur tertiaire
- Tenir régulièrement des stands de sensibilisation

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers consacrés au programme d'économie circulaire

	Actions	Sophie	Mélanie	Samuel	Edwige	ETIT	DEC	Partenaires envisagés	soutien aux partenaires	achats
I.A	Réduction de la toxicité des produits domestiques et de bricolage				0,1					600 €
I.B1	Amplifier le compostage individuel			0,1		0,25				35 250 €
I.B2	Développer le compostage collectif			0,1		0,25			45 000 €	5 000 €
I.B3a	Service de broyage de proximité				0,12	0,18				4 000 €
I.B3b	Broyage en déchèterie				0,066	1,06				18 000 €
I.B4	Mettre à disposition des poules			0,075						20 000 €
I.B5	Réduire les déchets alimentaires des gros prod.			0,3						36 000 €
I.C	Réduire les imprimés non sollicités		0,025			0,025				
I.D1	Détourner les textiles d'habillement			0,04						
I.D2	Créer des points réemploi en déchèterie	0,066								13 000 €
I.D3	Réemploi et réutilisation du matériel informatique	0,025								
I.D4	Promouvoir la réparation		0,025							
I.D5	dispositif d'échanges de biens et de services	0,05								
I.E1	Mise en place du Doggy Bag		0,025							4 000 €
I.E2	Collecte des restes de pain			0,015						
I.F	Eco-exemplarité		0,015							500 €
I.G	Réduire et mieux trier les déchets de salle des fêtes		0,15							15 000 €
II	Valoriser les déchets du territoire									
II.D	Co-compostage avec agriculteurs	0,08						10 agriculteurs et CUMA Foumerous		

DEC : Développeur Economie Circulaire

	Actions	Sophie	Mélanie	Samuel	Edwige	ETIT	DEC	Partenaires	soutien aux partenaires	achats
III.A	Réduire et améliorer gestion déchets chantier			0,1				RAH, RA - MO, CAPEB, FBTP, COLAS...		
III.B	Mobiliser les commerçants et les artisans		0,05					Cassiopée, CMA, CCI, 12ème sens, CLAP, UMIH	30 000 €	
III.C	Accompagner les entreprises dans réd. et valor.	0,066	0,15	0,1	0,1		0,15			
III.D	Favoriser échanges et mutualisation entreprises	0,05	0,15	0,05	0,05		0,15	CCI, CMA, Ch. d'agric, Dir. Dev. Eco		7 500 €
III.E	Développer les activités de l'économie circulaire	0,05					0,675	Direction du Développement Economique		
IV.A1	Déployer des campagnes de com ciblées	0,1								135 000 €
IV.A2	Sensibiliser à la lutte contre le GA				0,075					750 €
IV.A3	Sensibiliser au jardinage pauvre en déchets				0,05					
IV.A4	Massifier la sensibilisation scolaire				0,27					1 200 €
IV.A5a	Former des guides composteurs			0,025						
IV.A5b	Proposer un programme de formation citoyen		0,025							
IV.A5c	Campagne de porte-à-porte avec la Poste	0,02							15 000 €	
IV.A6	Présenter démarche EC via les outils de com.	0,025								
IV.B	Sensibiliser les entreprises du territoire	0,025					0,025			
IV.C	Valoriser l'implication des entreprises	0,025								
IV.D	réunion annuelle présentation du programme		0,05							
IV.E	Valoriser le programme d'EC		0,05							
V.A	Stratégie territoriale de gestion de l'organique									
V.B	Etude réemploi réparation									
V.C	Réaliser une étude de TI									
V.D	Etudier de nouvelles filières sur les déchèteries									
VI	Montée en compétence									
VII	Pilotage du programme	0,15	0,2							
Total		0,732	0,915	0,905	0,831	1,765	1		90 000 €	295 800 €

DEC : Développeur Economie Circulaire